

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Notre navire : — FEUILLETON CANADIEN : — Louise. — Le ménage de M. B... — Le jolly ; Souvenirs des guerres maritimes de la Révolution et de l'Empire. — Le pays de Galles. — Etudes historiques. — Album moral des Demoiselles. — Variétés. — Histoire de la semaine.

FEUILLETON CANADIEN.

Pour les Elles du Harcau.

LOUISE.

I.

Dans une chambre reculée et sombre, au troisième étage d'un hôtel à Liverpool, ouvert, jour et nuit, aux marins qui s'y présentaient, était assise sur un vieux canapé, une femme, pâle, triste et abattue. Sa tête était penchée sur son sein. Elle s'entretenait à demi voix, avec une jeune fille d'une beauté ravissante. Les boucles de ses longs cheveux bruns se répandaient avec profusion sur ses épaules d'une blancheur extrême. Ses yeux bleus étaient pleins de douceur et ses traits parfaitement réguliers, mais l'expression de sa physionomie était mélancolique. Elle paraissait souffrir par la compassion qu'elle avait pour sa mère.

Tout à coup la porte s'ouvre.

Madame Elliston leva la vue.

On m'a informé, dit brusquement l'étranger qui venait de s'asseoir, que vous désirez passer en Canada. Mon navire est en rade et fera voile pour Québec dans huit jours.

— Vous êtes capitaine d'un vaisseau marchand.

Où, madame.

Et combien demandez-vous pour notre passage.

Vingt louis, pour les deux, ce n'est pas trop payer.

Vingt louis—hélas ! où vais-je les prendre pour vous les donner, je suis une pauvre veuve sans protection.

Et moi, madame, dit le capitaine, avec mauvaise humeur, je n'ai qu'un prix, s'il ne convient pas, morbleu... mais, voyons, je reviendrai ce soir à sept heures et nous conclurons d'une manière ou d'une autre.

Il salua avec mauvaise grâce et sortit.

Que cet homme est méchant, reprit la jeune fille, dès qu'elle crut qu'il était assez loin pour ne pas l'entendre,—vous ne voudrez certainement pas vous hasarder avec lui.

— Louise, lui répondit la femme, faible et languissante—cet homme a le langage grossier et les manières peu propres à lui attirer de la confiance, mais il a peut-être un cœur excellent.

Je prie Dieu de toute mon âme qu'il en soit ainsi, ma chère mère, et la jeune fille l'embrassa tendrement pour lui témoigner son amour et sa soumission.

Madame Elliston s'appuya la tête sur le bras du canapé pour prendre quelque repos.

II.

Sept heures venaient justement de sonner, lorsque le capitaine fit de nouveau son apparition ; il avait, cette fois, l'air moins bourru et mieux disposé.

— J'ai songé à notre affaire, madame, dit-il, moitié souriant et quinze louis me suffiront.

— O mon Dieu ! répondit la veuve désespérée, c'est tout ce que je possède au monde et quand j'aurai payé pour notre logis, que me restera-t-il, peu de chose.

— Vous êtes donc bien pauvre, dit ironiquement le marin.

— Nous sommes sans ressources ; qu'allons nous devenir, si personne ne veut prendre pitié de nous.

— Combien m'offrez-vous donc.

— Huit louis et le bon Dieu fera le reste.

— Par tous les diables, vous vous moquez de moi, ma brave dame ; — pensez-vous que la Sirène reçoit à son bord pour rien. Ça payerait à peine l'eau-de-vie que je donne à mes matelots pour les armer contre la tempête, et le capitaine fronça le sourcil.

— Nous mourrons donc, ici, de faim et de misère, reprit Louise, en se couvrant le visage de ses deux mains et fondant en larmes.

Il se fit un moment de silence.

Le marin la considérait avec une attention fixe.

Puis levant ses beaux yeux encore tout humides, elle ajouta d'un ton suppliant : n'aimiez-vous pas le bon Dieu et n'a-t-il pas mis dans votre cœur quelque compassion pour les malheureux ! Oh ! nous sommes bien malheureux.

Ces paroles touchantes qui s'adressaient directement à sa générosité émuèrent vivement le capitaine. Un sentiment d'humanité le fit réfléchir. En effet, n'avait-il pas devant lui une femme malade, prête à succomber sous le poids de ses chagrins et les larmes d'une jeune fille, formée par les grâces qui réclamait son secours, et dont la candeur et l'air d'innocence étaient plus que suffisant pour lui inspirer de l'intérêt et des sentiments dignes d'une âme sensible et bienfaisante.

Je n'ai pas le cœur aussi dur que le rocher sur lequel on fait naufrage, répliqua le capitaine, en adoucissant sa voix.— Consolez-vous, nous traverserons la mer ensemble, pour la somme que vous m'avez offerte.

Que le ciel vous comble de ses bénédictions, puisque vous vous constituez le protecteur de

la veuve et de l'orpheline, lui dit madame Elliston en lui serrant la main avec effusion, ma fille et moi comment pourrons-nous jamais vous en témoigner ma reconnaissance ?

Je me trouverai amplement récompensé, répondit le marin, avec bonté, si vous voulez bien me dire qui vous êtes et me faire connaître les causes de votre infortune. Dans le malheur on a quelquefois besoin d'épancher son âme et dès ce jour, croyez-moi votre ami.

Hélas ! mon histoire est composée d'incidents tristes et pénibles qui me rendent la vie insupportable ; chaque jour, je gémissais sur le sort terrible, que j'ai voulu me faire par mon imprudence, mais ce qui me tourmente le plus, c'est celui que j'ai préparé à ma fille. Dieu voudra-t-il le changer : et la veuve laissant échapper un profond soupir, ne put retenir ses larmes.

Le marin l'écoutait attentivement.

Puis elle reprit avec courage.

— Mon père était un ancien avocat à Québec. La bonne foi et l'équité qu'il mettait dans les affaires qu'on lui donnait à traiter lui avaient procuré une nombreuse clientèle, il était devenu riche et vivait avec beaucoup de luxe... Sa maison fut le rendez-vous non seulement de personnes de son âge qui trouvaient dans sa société, douce et aimable, les vertus du citoyen et ces qualités liantes qui rendent le commerce de la vie facile, mais il réunissait dans ses salons ce que Québec avait de plus joli, de plus gai, et de plus amusant ; une jeunesse naïve et intéressante qui lui rappelait le temps où il aimait le plaisir et lui donnait à son tour la douce satisfaction d'en procurer aux autres. Sa physionomie franche et ouverte exprimaient les heureuses dispositions d'un cœur noble et sincère et la manière honorable dont il savait jouir de son bien l'élevaient au premier rang dans l'estime de ceux qui lui accordaient leur confiance ou qui recherchaient sa protection.

Sans avoir l'éducation de son mari, ma mère avait une juste opinion de ses devoirs. Sévère dans tout ce qui avait rapport aux convenances qui régissent l'ordre social, l'idée qu'elle s'était formée du monde entraînait parfaitement dans le caractère de la femme sensible et délicate, les avantages de la fortune et l'élégance de sa personne l'avaient placée en quelque sorte à la tête des réunions les plus brillantes de la capitale, elle y apportait cette bienveillance qui met tout le monde à son aise et ce respect de soi-même qui en resserre d'avantage les liens. Cette bonne mère n'aimait tendrement, son amour avait plus d'empire sur moi que son autorité. Dès l'enfance, elle m'avait enseigné à pratiquer le bien et montré les motifs qui devaient me le faire considérer comme la source véritable

du bonheur, mais aussi elle me procurait les plaisirs raisonnables qui épurent les sentimens d'une jeune personne et lui découvrent que les jeux et les ris ne sont pas incompatibles avec la vertu.

L'objet de mes parens, en accueillant chez eux ce que Québec offrait de plus distingué, était de me procurer un parti avantageux et un avenir selon leur cœur, ils ne tenaient point tant à l'argent. Une conduite honnête, de l'assiduité au travail, une éducation soignée, étaient ce qu'ils désiraient le plus dans celui qui deviendrait leur gendre.

Parmi ceux qui nous visitaient habituellement se trouvait un jeune avocat qui brillait au barreau, il devint l'associé de mon père et encouragé par ses bons procédés et l'amour qu'il avait conçu pour ma personne, qui se fortifiait de jour en jour, il me demanda en mariage, j'acceptai et nos noces devaient se célébrer trois mois après, du consentement de mon père, heureux de cette alliance. Un soir que nous étions à un bal donné au château, j'y parus avec beaucoup d'éclat. Chacun portait sur moi des regards d'admiration et me témoignait des égards auxquels une jeune fille de seize ans, timide et peu habituée à la flatterie n'avait pas droit de s'attendre. Un militaire me fut présenté. Il était grand et bien fait, son sourire était agréable et son langage poli et séduisant. Je dansai plusieurs fois avec lui et devins coquette sans m'en apercevoir. Il me prodigua des louanges capables de flatter ma vanité et mon amour-propre. Il me parla de la richesse de sa famille, de la gloire qu'il y avait d'être dans l'armée et finit par me dire qu'il m'aimait. Je reconnus alors mon erreur, et lui, il renouvela ses instances de la manière la plus passionnée et la plus persuasive. Ses visites répétées à la maison n'alarmèrent point mes parens ni mon fiancé. Ils comptaient sur mes dispositions et le devoir sacré que je devais remplir. Hélas ! je les trompai et la veille du jour où je devais être unie à celui qui avait le plus de droit à ma fidélité, j'épousai secrètement M. Elliston et nous partîmes pour New-York d'où nous fîmes voile pour l'Angleterre.

Jugez de la consternation de mon père et de tous ceux qui me portaient intérêt.

Nous rejoignîmes le régiment de mon mari en garnison à Londres. Nous y fîmes reçus, avec empressement, par ses amis, et je me crus heureuse pour un moment. Mais cette illusion s'évanouit bientôt. Mon beau-père, sur qui venait d'être conféré un titre de noblesse, enflé d'orgueil, et jugeant que son fils s'était mésallié, lui refusa sa porte et nous avertit de ne jamais paraître devant lui.

Dans notre adversité, j'écrivis à mon père pour lui demander pardon et l'informer de nos circonstances fâcheuses, car la paye d'un enseigne n'était pas forte, pour nous faire vivre. Pour toute réponse, il m'envoya sa malédiction et la nouvelle de la mort de ma mère. Oh ! je pleurai, mais il était trop tard. Mon mari, se trouvant dans le dénû-

ment, vendit sa commission ; il plaça dans le commerce l'argent qu'il en avait retiré, croyant faire quelque spéculation avantageuse. Ses affaires lui réussirent mal et, dans un moment de désespoir, il se suicida. Concevez vous-même quelle fut ma situation. Je restai seule avec ma fille en bas âge, sans moyens et dans la plus grande affliction. Depuis ce temps, le malheur s'est toujours appesanti sur ma tête et nous avons vécu du travail de nos mains. Si je désire retourner en Canada, c'est pour me jeter aux genoux de mon père et les mouiller de mes larmes. En voyant ma fille, il se rappellera peut-être le temps de mon innocence et voudra-t-il, encore une fois, me presser dans ses bras pour l'amour d'elle..... Puis-je l'espérer ?

— Et quel est le nom de votre père, madame, — demanda le capitaine, d'un ton affecté.

— De la Roche.

— M. de la Roche, avocat à Québec ?

— Hélas ! oui.

— Quoi ?... vous êtes sa fille, dit le marin étonné. Votre généreux père m'a rendu un grand service quand j'étais sur le point d'être ruiné. Il m'a gagné un procès important que tout le monde croyait que j'allais perdre. Il n'était point mon avocat, mais il m'a aidé dans cette affaire par ses conseils et son influence. A moi seul d'être reconnaissant. Vous ne me devez rien, je vous recevrai à mon bord sans qu'il vous en coûte un denier, et la Sirène n'en voguera que mieux.

Madame Elliston inclina la tête sans pouvoir répondre, et le marin, lui promettant de l'avertir du jour de son départ, prit congé d'elle et de sa sœur.

III.

Dans les trois premiers jours qui suivirent la déclaration que Mme Elliston avait faite, au capitaine, de sa vie et des circonstances particulières qui s'y attachaient, elle trouva plus calme et plus composée. Un rayon d'espérance lui avait souri. La joie de revoir le lieu de sa naissance et d'y présenter sa fille ornée de toutes les vertus semblait avoir amélioré l'état de sa santé ; mais ce n'était que l'excitation du moment ; tout de convenances déchirants, joints à de nouvelles combinaisons, avaient ébranlé tout son être déjà affaibli par une longue suite de chagrins, et le quatrième, elle s'aperçut que sa dernière heure approchait.

Elle appela sa fille.

— Louise, lui dit-elle avec peine, ouvrez cette petite boîte couverte en maroquin. Vous y trouverez deux portraits : l'un est celui de mon père, qu'il m'a présenté, le jour de ma première communion, et l'autre est celui de M. Lambergier à qui j'avais donné ma foi. Grand Dieu, que dis-je ! conservez-les précieusement, ils pourront peut-être vous servir. Louise... Louise... je sens que je vais mourir. Recevez ma bénédiction, soyez honnête et priez pour mon salut.

La jeune fille fixa sa mère en tremblant.

Elle ne savait que croire, que comprendre.

Le rôle de la mort l'avait déjà surprise.

Les cheveux épars et poussant des cris lamentables, entrecoupés de sanglots, elle courut avertir l'hôtesse ; quand elle revint, Mme Elliston n'existait déjà plus.

IV.

Fidèle à sa promesse, le capitaine se rendit à l'hôtel pour informer Mme Elliston qu'il s'était appareillé pour le lendemain. En y entrant, on lui dit qu'elle était morte.

— Morte, dit-il avec surprise.

— Oui, morte.

— Et sa fille ?

— Inconsolable.

Il se fit introduire dans l'appartement où était déposé le cadavre. Il y vit Louise, agenouillée au pied du lit de sa mère, les mains jointes, les yeux attachés sur un petit crucifix suspendu à la cloison. Elle était silencieuse ; sa pensée s'élevait jusqu'au ciel et son ame s'entretenait avec Dieu. C'était la prière d'une jeune fille encore dans toute son innocence, dans cet âge tendre et délicat où les impressions vives que l'on reçoit ne s'effacent jamais et influent souvent sur le reste de la vie. C'était la dévotion d'une pauvre orpheline, abandonnée comme la feuille détachée de l'arbre que le vent emporte à son gré.

Elle demandait à l'Être Suprême d'oublier les péchés de sa mère, de la conserver pure et de lui donner du pain.

Quelle est belle, qu'elle est harmonieuse la prière de la pieuse vierge, quand elle part du profond de son cœur. Les anges y mêlent leur douce symphonie, le ciel l'écoute et Dieu l'exauce.

Louise tourna involontairement la tête.

Le capitaine saisit ce moment pour lui témoigner la part qu'il prenait à sa douleur, et lui dit, tandis qu'une grosse larme mouillait sa joue :

— Vous n'êtes pas seule, mon enfant, sur cette terre d'affliction, je veux devenir votre père. Et il la serra contre sa poitrine comme si elle eût été sa fille.

Louise demeura interdite. Elle ne pouvait articuler une seule parole, tant elle était dans l'accablement.

Il la mit sous les soins de l'hôtesse et donna des ordres pour la sépulture de sa mère.

V.

C'était le dix mai, — un brillant soleil commençait à parcourir le cercle de l'horizon, il pénétrait à travers l'épaisse foule de mats qui bordait les quais de Liverpool. Une brise amie sifflait dans les cordages, les matelots faisaient entendre leur joyeux refrain et la Sirène avait déjà levé l'ancre. Pauvre Louise ! Elle faisait ses adieux à sa terre natale. Elle laissait derrière elle les cendres de son père et de sa mère, qu'elle ne pouvait honorer désormais que dans son souvenir et fuyait des lieux chers pour venir demander l'hospitalité à un sol étranger. Le capitaine veillait sur elle, il était un de ces hommes vulgaires qui par leur rudesse

et leur manque d'éducation, mettent les autres dans la gêne et les offensent même, sans le savoir; mais sous un dehors désavantageux, il cachait des principes honnêtes. Il fit tout ce qui dépendait de lui pour distraire Louise et diminuer la force de sa douleur, mais il ne put y réussir, son cœur était brisé.

Après un passage de trois semaines, la Sirène toucha heureusement au port de Québec.

En débarquant, le capitaine introduisit avec bienveillance sa protégée aux différents membres qui composaient sa famille, tous l'accueillirent comme une parente et lui offrirent leurs services.

Le lendemain, comme le capitaine sortait de sa maison, pour aller voir Mr. de la Roche, afin de l'engager à reconnaître sa petite-fille, il rencontra Mr. Lambercier et lui demanda si l'ancien avocat était à la ville.

Comment à la ville, lui dit Mr. Lambercier, ne savez-vous pas qu'il est décédé depuis un mois, et qu'il n'a nommé seul héritier de ses biens.

En effet, Mr. de la Roche avait toujours considéré ce dernier comme son véritable gendre.

Tout ceci, dit le capitaine stupéfait, dérange mes plans, je voulais lui présenter sa petite-fille, mais s'il faut que je prenne sa place, je le ferai par tous les diables.

Que voulez-vous dire ?

Eh bien, Mlle. Elliston est chez moi.

Mr. Lambercier pâlit.

Et le capitaine continua à lui faire le récit de tout ce lui était arrivé à Liverpool.

Entrons chez vous, dit Mr. Lambercier.

En apercevant Louise, il la reconnut de suite, à la ressemblance qu'elle avait avec sa mère, il lui tendit la main, se nomma, et lui fit beaucoup de questions pour découvrir, si elle était vraiment la fille de Madame Elliston. Chaque réponse l'en persuadait d'avantage, et il en fut pleinement convaincu, lorsqu'elle lui montra sa signature, avec ses initiales, qu'il avait donné à sa mère peu de temps après leurs fiançailles, et dont elle était devenue en possession, le jour de son décès.

On serait porté à croire que Mr. Lambercier avait conservé de la rancune, après avoir été si cruellement trahi, et qu'il allait saisir cette occasion pour se venger, puisqu'il en avait le pouvoir.

Loin de là, son cœur était généreux et désintéressé, il avait une grande âme, il considéra moins sa fortune que la justice. D'ailleurs il était riche par lui-même, il fit nommer un tuteur à Louise, et lui remit toutes les propriétés foncières que lui avait léguées Mr. de la Roche, au montant de quinze mille louis.

Il avait un site charmant situé sur les hauteurs de Ste. Foy, qui dominait un joyeux coteau, d'où l'on pouvait admirer une variété de paysages revêtus des inimitables couleurs de la belle nature et porter des regards enchantés sur les vertes montagnes de Bourg Louis, quand venait la belle saison, et que les par-

fums des champs purifiaient l'air. Mr. Lambercier s'y rendait avec son épouse, pour y goûter en repos les délices d'une retraite agréable. Il engagea fortement Louise à le suivre à la campagne. Elle y consentit, malgré les instances du capitaine qui voulait la retenir encore quelque temps au milieu de sa famille. Elle trouva dans Madame Lambercier une seconde mère, une véritable amie capable de la guider à travers les périls d'un monde dangereux, mais elle n'oublia jamais son premier bienfaiteur, le généreux capitaine. Pendant bien des années, à la même époque tant que la Sirène fut en état de traverser l'Atlantique, Louise fit chanter dans la petite église de Ste. Foy, une messe solennelle, pour sa conservation.

CHS. LEVESQUE.

Berthier.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

Le ménage de M. B...

M. B... m'engage souvent à aller dîner chez lui, et je n'y vais jamais, car je me délie un peu de ces offres qui ne vous sont faites que dans la rue, lorsqu'on vient de se rencontrer par hasard.

Et puis M. B... a, dans toute sa personne, un *laissez-aller* qui n'engage pas à partager son dîner; toujours mal-propre, quoique portant d'assez belles choses; ayant un jabot couvert de tabac, un habit taché avec un pantalon neuf à la mode; le désordre que je remarque dans la toilette de M. B... me semble d'un mauvais augure pour son ménage, et, en général, j'ai remarqué que l'on dine mal chez les gens qui n'ont pas soin d'eux.

Je ne connaissais pas la famille de M. B... mais une affaire me forçant dernièrement à lui parler, je me rends chez lui. Il est midi, je pense que je le trouverai, et qu'il aura déjeuné. Il loge au second étage, dans un beau quartier; il doit avoir un bel appartement.

Je monte, je sonne; j'attends un peu, on ouvre enfin; c'est une petite fille de cinq à six ans, qui tient une *tartine* de pain et de mélasse à la main, qui m'ouvre sans me regarder, puis va courir après un petit garçon de sept à huit ans qui fouille dans un buffet où il paraît puiser en toute liberté.

Je regarde un moment autour de moi; n'apercevant personne et ne sachant de quel côté me diriger, je me défile à m'adresser aux enfants qui ne m'écoutent pas.

— Mademoiselle, M. B..., s'il vous plaît.

Au lieu de me répondre, on court après le petit garçon:

— Ah, Coco, donne-moi du fromage: j'en veux.

— Tiens, cette gourmande; n'as-tu pas de la mélasse.

— C'est égal, je veux du fromage, ou je dirai à maman que tu as pris du pâté qu'on gardait pour dîner.

— Je m'en meque bien.

J'écoutais le dialogue des enfants, lorsque

une dame paraît enfin, à demi habillée, en bonnet de nuit, en camisole. Elle jette un cri en m'apercevant:

— Ah! mon Dieu, c'est quelqu'un, et ces enfants n'avertissent pas! Pardon, monsieur, je croyais que c'était le porteur d'eau. Julie, Julie; comme je suis faite; Julie, ma robe.

— Madame, c'est à M. B... que je désire parler.

— Oui, monsieur, vous allez le voir; Julie, mais où est donc la bonne?

— Maman, elle n'est pas encore revenue du marché.

— Ah, Dieu... deux heures pour m'acheter un poulet... c'est une chose affreuse; et je n'ai personne pour m'habiller... C'est égal, monsieur, donnez-vous la peine d'entrer par ici... vous allez trouver M. B...

Je passe dans une pièce, enjambant par-dessus les tabourets et les plumeaux, car l'appartement n'est pas encore fait; je trouve enfin M. B... en robe de chambre, au milieu d'un tas de papiers, de livres, de cartons, qui s'amuse à repasser ses rasoirs.

— Est-ce-vous, mon cher ami, me dit-il en venant à moi, le rasoir à la main? Mais c'est charmant de venir nous surprendre ainsi. Vous dînez avec nous.

— Comment, vous n'avez pas encore déjeuné à midi!

— Oh! nous n'avons pas d'heure, nous autres; et puis, on a des jours où on se lève tard.

— J'ai déjeuné, et je voulais seulement vous demander un renseignement.

— Je suis à vous, permettez que je me rase.

— Faites, je vous en prie.

— Madame B... voilà deux heures que je demande de l'eau chaude pour ma barbe.

— Eh, monsieur? Julie a dû en mettre au feu. Adèle, allez voir s'il y a de l'eau chaude pour votre papa.

— Ah oui, maman, il y en avait, mais mon frère a renversé la cafetière avec son polichinelle.

— Allons, c'est égal, je ne ferai ma barbe que demain. Ma femme, fais servir le déjeuner.

— Ah! vous êtes bien pressé aujourd'hui! Il n'y a encore rien de prêt: Julie n'est pas revenue du marché.

— Si vous voulez toujours me donner la note que je vous demande, dis-je à M. B...; c'est au sujet de cette maison à vendre dont vous m'avez parlé.

— Ah! oui, oui, j'ai votre affaire. Attendez, le papier doit être là.

M. B... cherche, furète dans divers cartons, et ne trouve rien.

— Ma femme, n'as-tu pas vu un papier plié en quatre; je crois l'avoir laissé hier sur la cheminée.

— Un papier, attendez donc; oui, je m'en suis servi pour allumer mon feu: est-ce que c'était précieux?

— Eh sans doute, madame ! Que diable, on brûle tout ici !

— C'est votre faute, monsieur, il fallait me prévenir.

— Allons, dis-je à M. B... puisque votre renseignement est brûlé, je ne veux pas vous déranger davantage.

— Restez donc à déjeuner ; on va faire bouillir le lait, je vais moudre du café, ce sera bientôt fait.

— Bien obligé, ce sera pour une autre fois.

— Quand vous voudrez ; nous dinons toujours à cinq heures précises, car j'aime qu'on soit ponctuel, moi ; vous savez le chemin, venez, nous causerons d'affaires, j'en ai de superbes en train.

Après avoir cherché un chemin à travers les chaises, les joujoux et les balais, je souhaitai le bonjour à M. B... L.

SOUVENIRS DES GUERRES MARITIMES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE.

Lejoille.

III.

BUTRINTO ET PRÉVEZA.

En arrivant à Corfou avec sa prise, le *Leander*, qui devait porter à Londres la nouvelle de la victoire de Nelson, Lejoille prit le commandement supérieur de la toute petite division chargée de défendre les îles Ioniennes. C'était là une mission aussi dangereuse qu'importante. Le général Chabot, récemment nommé gouverneur de ces îles, en remplacement du général Gentili, se trouvait dans la position la plus critique. Malgré ses efforts et son activité, Corfou, les îles voisines et les territoires continentaux étaient dans le plus pitoyable état de défense. Les garnisons, réduites à 3,300 hommes, devaient suffire à garder non-seulement l'archipel tout entier, mais encore les nouvelles possessions françaises de la Basse-Albanie. Le général avait beau écrire dépêche sur dépêche au commandant en chef de l'armée d'Italie, pour lui demander des renforts en hommes et en munitions : point de réponse. Les succès de Souwaroff et des Autrichiens sur Macdonald avaient contraint les troupes françaises à battre en retraite jusqu'aux Alpes ; et peut-être ce mouvement rétrograde aurait-il conduit nos soldats jusqu'en France même, si Masséna n'eût vengé à Zurich l'honneur de nos armées, momentanément terni sur les bords de la Trébia et dans les plaines de Novi. Par suite de ces revers inattendus, Corfou se trouvait privé de toute communication avec l'Italie ; de là l'abandon de cette précieuse colonie, parfaitement oubliée, du reste, par le Directoire. Pour comble de malheur, les préparatifs de l'expédition d'Égypte n'avaient laissé dans la mer Adriatique que des bâtiments français en très petit nombre et d'une force insignifiante. Plus de correspondance possible entre l'archipel ionien et Venise. Il fallait que l'imperceptible corps d'armée disséminé dans les postes insulaires et continentaux, en face d'ennemis nombreux et féroces, se suffît à lui-même. Quant à la division navale, elle se composait, tout en gros, du vaisseau le *Généreux*, d'une corvette, d'un brick, d'une bombarde et de quatre demi-galères. Le *Leander* aurait pu être une précieuse ressource, mais on n'avait pu l'armer, faute de marins. C'est avec ces forces microscopiques que Chabot et Lejoille devaient protéger un

des points les plus importants et les plus exposés de la Méditerranée, à la veille d'une coalition formidable entre la Russie et la Porte-Ottomane.

Les possessions de la France en Epire se composaient des arrondissements de Butrinto, de Parga, de Préveza et de Vonizza, anciennes annexes de la république vénitienne. Chabot comprit que ces territoires seraient les premiers attaqués, et il résolut de les protéger par des travaux de défense judicieusement combinés et rapidement exécutés. Le pacha de Janina, le farouche et trop célèbre Ali, avait déjà menacé Préveza ; en conséquence, le général en chef s'occupait tout d'abord de fortifier ce bourg, qui, pour toute protection, avait une mauvaise redoute à demi-révêtement. L'isthme sur lequel est située la ville, à l'entrée du golfe de l'Arta, fut soigneusement reconnu, et l'on y choisit, près des ruines de l'ancienne Nicopolis, une position qui dominait toutes les avenues de Préveza. Des redoutes, des postes retranchés, et tous les travaux qui constituent la défense d'un camp, furent ordonnés et entrepris sur-le-champ. Chabot se présenta de sa personne au milieu des travailleurs, et, dès que le camp fut à peu près en état de recevoir quelques troupes, il y fit transporter les grenadiers de la sixième demi-brigade, avec leur chef, le général Hotte.

Sur ces entrefaites, le général en chef reçut des nouvelles qui le confirmaient dans l'opinion que la guerre allait éclater entre la Turquie et la France. Des bandes albanaises, réunies en toute hâte, s'étaient établies dans le voisinage du fort de Butrinto, situé sur le continent, en face de l'île de Corfou. Ali-Pachà avait attiré auprès de lui, sous le prétexte d'une entrevue amicale, l'adjudant-général Roze, gouverneur de Corfou en l'absence de Chabot, et l'avait traîtreusement fait saisir et jeter, chargé de fers, dans un cachot. Le sous-lieutenant Steil, envoyé à un rendez-vous de même nature par le commandant de Butrinto, avait subi les mêmes traitements. Ces faits auraient suffi pour décider le général à faire tous ses préparatifs de défense. Mais le pacha ne lui laissa pas le temps de la réflexion : Chabot, en faisant sa rentrée à Corfou, apprit que le fort de Butrinto était complètement cerné par les hordes musulmanes.

Un détachement de sapeurs et deux compagnies de grenadiers de la 79^e demi-brigade, commandés par le chef de bataillon Petit, furent immédiatement envoyés dans la place assiégée. C'était beaucoup trop peu pour la défendre contre des ennemis aussi nombreux que redoutables par leur férocité. Néanmoins, le commandant Petit n'hésita pas à attaquer les Albanais le lendemain même de son arrivée sur le continent. La petite colonne française, divisée par détachements imperceptibles, se précipita résolument sur les soldats du pacha, qu'elle culbuta dès le premier choc. Mais, malgré son irrésistible impétuosité, elle ne put déloger les Albanais de toutes leurs positions, et lorsque, reprenant haleine, ses chefs purent se reconnaître, ils s'aperçurent qu'ils n'avaient pas assez de monde pour garder les points qu'ils venaient d'enlever. La situation était donc pleine de périls, et le commandant Petit sollicita immédiatement un renfort de trois cents hommes avec de l'artillerie. Chabot, voyant que les choses prenaient un aspect menaçant, jugea à propos de se mettre lui-même à la tête du détachement et de se faire suivre par le général d'artillerie Verdières.

A peine Chabot avait-il mis pied à terre en Epire, qu'il faillit être fait prisonnier.

Surpris et entouré par une nuée de cavaliers albanais, il fut obligé de faire le coup de fusil comme un simple soldat. Plutôt que de tomber vivant entre les mains de ses farouches adversaires, il était sur le point de se faire sauter la cervelle, lorsqu'un officier de son état-major accourut à son aide à la tête d'un petit peloton de grenadiers et le délivra. Le général Verdières courut le même danger sur un autre point de la ligne d'attaque, et dut la vie à un soldat qui lui fit un rempart de son corps jusqu'au moment où l'escorte de Chabot put venir le dégager.

Cependant le nombre des ennemis allait toujours croissant, et bientôt toute communication entre Butrinto et Corfou allait être coupée. La petite garnison française avait beau se multiplier, intimider les Musulmans par son intrépidité, les détruire en détail ; ses efforts échouaient contre l'immense supériorité numérique de ses adversaires. En conséquence, le général Chabot, qui tenait à conserver Butrinto, fit venir de nouveaux renforts.

Une nouvelle sortie fut décidée, et, cette fois, les Albanais purent être attaqués sur toute leur ligne par les petits détachements français. Un combat terrible s'ensuivit, une lutte corps à corps, dans laquelle on s'égorgea à coups de poignard et de baïonnette. Chaque soldat avait affaire à dix Musulmans, et la force corporelle devait venir en aide à l'adresse et au courage. Tous les malheureux qui tombaient au pouvoir des Albanais étaient immédiatement décapités, et l'on voyait leurs têtes sanglantes promenées triomphalement au bout des sabres tures. Des traits de bravoure fabuleux signalèrent cette journée, digne d'être inscrite parmi les plus mémorables. Ici, c'était un grenadier qui, enveloppé de toutes parts, isolé de ses camarades, fusillait à bout portant un cavalier ennemi, en tuait trois autres à coups de baïonnette, et se frayait un chemin à travers une masse compacte en faisant le moulinet avec son arme, la crosse en avant ; là, c'était un jeune tambour qui, se saisissant d'un mousquet et se lançant avec furie au milieu des rangs ennemis, y faisait une large trouée, et tombait enfin percé de coups ; plus loin, le général Verdières, se transformant en simple canonier, servait une pièce d'artillerie et mitraillait tout ce qui se présentait à la gueule de son obusier, tandis que sa voix encourageait l'ardeur de ses soldats. Sur un autre point du champ de bataille, les Musulmans, réunis en troupe serrée, étaient repoussés par quelques hommes, devant qui tout fuyait épouventé ; ces hommes étaient des marins de la petite escadre que le commandant du *Généreux* avait mis à la disposition du général Chabot ; ils étaient une centaine, pas davantage ; à leur tête, on distinguait un officier qui, le sabre en main, se ruait comme un lion au plus fort de la mêlée, et qui, déjà couvert de blessures, le corps, le visage et les mains rouges de sang, continuait à frapper à la manière des héros d'Homère : c'était Lejoille. Sachant qu'on se battait à Butrinto, le brave capitaine n'avait pas voulu perdre cette occasion de guerroyer, et il était accouru avec une petite portion de son équipage. A le voir faire le coup de sabre au milieu de ses matelots, on eût dit qu'il se croyait sur le pont d'un vaisseau escaladé à l'abordage durant une de ces luttes horribles où la pique et la hache ouvrent de larges sillons devant elles. Plusieurs fois déjà, Lejoille avait été assailli par des groupes nombreux d'Albanais ; mais ses fidèles marins l'avaient toujours dégagé en se sacrifiant pour lui. Enfin, cerné par plus de 1,200 Musulmans qui s'a-

vançaient le sabre haut et en poussant des clameurs formidables, l'héroïque capitaine allait succomber, lorsque le général Chabot, apercevant de loin le grave péril où se trouvait le détachement du *Généreux*, fit diriger sur le rassemblement ennemi plusieurs décharges à mitraille qui le mirent en fuite.

Tant de valeur fut dépensée en pure perte; le nombre l'emporta sur le courage. Les Français auraient été écrasés jusqu'au dernier si le général n'eût pas donné le signal de la retraite et l'ordre de reprendre la route de Corfou.

Lorsque, après le combat, le gouverneur se trouva en présence de Lejoille, il courut à lui, le serra dans ses bras et lui dit d'une voix pleine d'émotion: "Commandant, vous avez été admirable! On dirait que vous avez toute votre vie combattu sur terre. La France sera fière de vous, car vous êtes un héros!"

Les troupes républicaines avaient fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour conserver le fort de Butrinto. S'obstiner à la résistance, c'eût été vouloir sacrifier inutilement de braves gens, nécessaires à la défense des autres points qui allaient être attaqués. Cédant à la nécessité, les autorités militaires et navales de Corfou décidèrent que Butrinto serait évacué et détruit. Le jour même, le fort fut miné et sauta avec un bruit effroyable, ne laissant aux fanatiques soldats d'Ali-Pacha que des ruines fumantes.

L'attaque de Butrinto n'était que le premier acte d'une guerre acharnée. Ce fut bientôt le tour de Préveza, ainsi que l'avait prévu Chabot. Bien que Lejoille n'ait pas pu figurer dans ce deuxième combat, nous croyons intéressant d'en rappeler les circonstances. Ce ne fut, d'ailleurs, qu'un épisode du siège de Corfou, auquel le commandant du *Généreux* prit une part glorieuse, et que nous raconterons dans notre dernier article.

Le camp retranché de Nicopolis, destiné, comme nous l'avons dit, à couvrir Préveza, n'était pas encore complètement fortifié, quand Moukhtar-Bey, fils aîné du pacha de Janina, vint l'attaquer. Il était défendu par quatre cents Français, et environ trois cents Prévéziens, dont le dévouement était, à bon droit, suspect. L'armée albanaise ne comptait pas moins de onze mille hommes, et se composait de l'élite de l'excellente cavalerie d'Ali-Pacha. Onze mille contre quatre cents! L'histoire de nos guerres révolutionnaires est pleine de semblables rencontres...

Ajoutons, pour donner une idée complète de la situation périlleuse du détachement français, qu'il avait derrière lui la mer, sans aucun moyen d'y trouver asile, et non loin du camp une population féroce dont les dispositions hostiles n'étaient que trop bien connues des soldats républicains.

Le général La Salcette, commandant de l'île de Sainte-Maure, avait passé sur la terre ferme pour se mettre à la tête de la petite troupe française et partager son sort, quel qu'il fût. Il laissa dans Préveza le capitaine Tissot, avec cinquante hommes, pour tenir en respect la partie turbulente de la population. Cette précaution prise, il vint s'établir dans le camp de Nicopolis, et plaça ce qu'il avait de troupes sur la ligne des retranchemens.

La première tentative des Turcs eut lieu à minuit. Elle fut repoussée avec succès, si bien que des cinq cents hommes que Moukhtar-Bey conduisait à sa suite, près de deux cents furent couchés sur le terrain; le reste fut rejeté dans les ruines de Nicopolis.

Le lendemain, aux premiers rayons du jour, l'armée musulmane tout entière parut

sur les collines environnantes, et se jeta sur les premiers ouvrages du camp. La Salcette avait placé ses soldats sur deux rangs, et ordonné aux artilleurs de tirer à mitraille. A peine les Albanais furent-ils à portée, que le feu des Français porta le ravage dans leurs colonnes. Frappés de stupeur, Moukhtar et ses compagnons d'armes s'arrêtèrent. Mais bientôt, poussant un hurrah général, ils reprennent leur coursé et fondent avec furie sur la gueule des canons français. De nouvelles décharges à bout portant, appuyées d'un feu roulant de mousqueterie, foudroient les assaillans et jonchent le sol de cadavres. Pour la seconde fois, les Turcs reculent, hésitent, comme saisis d'une terreur insurmontable. Le bey, transporté de colère, gourmande, menace, encourage ses hordes frémissantes. A ce moment, les Prévéziens placés dans les rangs des Français abandonnent leur poste et passent à l'ennemi. Le danger devient imminent, car l'espace laissé vide entre les deux ailes des assiégés va donner passage aux Albanais. La Salcette ordonne de combler la lacune en se serrant le plus possible, sans d'ailleurs aucun point des retranchemens. Mais ce mouvement ne peut s'exécuter. Profitant, avec la rapidité de l'éclair, de la trouée occasionnée par la trahison des Prévéziens, le bey s'avance au galop, et entraînant après lui une forte colonne de cavaliers, pénètre brusquement au milieu du camp. Les deux fractions de la ligne française se trouvent alors isolées l'une de l'autre, et, en un instant, elles sont complètement enveloppées. Tout était perdu; La Salcette le comprit; mais il ne voulait pas s'avouer vaincu, et l'on entendit sa voix qui, dominant le tumulte du combat, excitait l'enthousiasme patriotique de ses camarades: "Mes enfans, criez-vous, mourons tous les armes à la main plutôt que de nous rendre à ces barbares. La France honorera éternellement notre mémoire. En avant contre les Turcs. Vive la république!" Les soldats n'avaient pas besoin de ces encouragemens: ils se jetèrent tête baissée au milieu des ennemis, et bientôt il se fit autour d'eux un rempart de cadavres qui, pendant quelques minutes, leur servit de barricade. Mais les Turcs, faisant reculer leurs chevaux, et leur imprimant l'élan nécessaire, franchirent cet obstacle et arrivèrent sur la troupe héroïque.

La mêlée devint épouvantable, et l'ordre du combat disparut dans un tourbillon de chevaux bondissans et d'épaisse fumée.... Ce n'était plus qu'une agonie, qu'un massacre, dont la plume se refuse à retracer les horreurs. Chefs et soldats, tous cherchaient à vendre leur vie le plus chèrement possible. Dans un angle du camp, le général de brigade Hotte, assailli de tous côtés, lutta à coup de fusil, de baïonnette et d'épée. Trois de ses adversaires tombent mortellement frappés; alors, profitant de l'hésitation des autres, il saute dans une redoute où le brave La Salcette combattait avec une poignée de Français. Le capitaine du génie Richemont, armé d'un sabre et d'un pistolet, s'adosse à un mur au milieu des ruines de Nicopolis, et là, il s'excrime contre cinquante ennemis qui s'acharnent après lui. Au moment où le quatrième Musulman vient de rouler à ses pieds, il reçoit une balle dans le bras gauche, puis une autre à l'épaule droite, puis une troisième dans les cartilages de l'oreille; il va succomber, quand le bey, frappé de tant de bravoure, arrête le bras prêt à l'immoler, et accorde la vie à l'intrépide jeune homme. Moins heureux, le chef de bataillon Gaboury, espèce d'Hercule aux proportions colossales, après avoir fait reculer tous les barbares qui l'entouraient, finit par être atteint de plusieurs balles,

et tombe, pour être à l'instant même décapité.

Pendant que le général La Salcette se maintenait vigoureusement, avec vingt-cinq hommes, dans la seule redoute qui ne fut pas encore occupée par les Turcs, deux soldats de la 79e demi-brigade, nous devrions dire deux héros, avaient offert d'aller, à la nage, porter à la bombarde qu'on croyait mouillée devant Préveza, l'ordre d'avancer pour recevoir les restes de la petite phalange républicaine. Les deux jeunes gens fendent les flots des Albanais, s'éloignent sains et saufs, se dirigent, en courant, vers la mer, s'y précipitent résolument, et nagent vers l'endroit où ils supposent que le bâtiment doit se trouver. Tout à coup, l'un disparaît et se noie; l'autre plus vigoureux, parvient au but; mais la bombarde n'était pas au lieu désigné!... Désespéré, le soldat se jette encore à la mer, et réunissant toutes ses forces, cherche à gagner l'île de Sainte-Maure, où il espère trouver la canonnière. Il était trop tard quand il toucha le rivage!...

La Salcette comprit que son seul espoir de salut venait de s'évanouir. Entouré de morts et de blessés, réduit, par l'épuisement des cartouches de ses soldats, à ne plus pouvoir se défendre qu'à l'arme blanche, il jeta un regard douloureux autour de lui, et ne vit que de pauvres gens exténués de fatigue. A ce moment, une masse d'ennemis, parvenue à la gorge de la redoute, allait pénétrer dans l'intérieur. La Salcette, pour épargner ses fidèles camarades, fait violence aux sentimens qui l'animent, et agitant un mouchoir blanc au bout de son épée, annonce qu'il va se rendre. Parmi les braves qui l'entouraient encore, il y en eut cinq qui refusèrent de l'imiter. Ce furent le sous-lieutenant Giroux, deux grenadiers de la 6e demi-brigade et deux artilleurs de la 7e compagnie sédentaire. Au moment où les Albanais entraient en tumulte dans la redoute; et où le général remettait son épée au chef ennemi, ces cinq martyrs de l'honneur se jetèrent à travers les rangs pressés des assaillans, et y trouvèrent une mort glorieuse.

On a vu que le capitaine Tissot avait été laissé, avec cinquante hommes, dans le bourg de Préveza pour contenir les habitans. Prévoyant le sort des défenseurs du camp, cet officier avait tenté une sortie pour faire une diversion favorable aux assiégés. Il arriva précisément au moment où La Salcette repoussait les attaques les plus impétueuses des Albanais. Ecrasé par le nombre, il fut obligé de se replier sur Préveza, avec une soixantaine d'hommes dont se composait sa petite colonne, par suite de l'adjonction de quelques soldats isolés. Pendant son absence, les Turcs avaient pénétré dans la ville et menacé les quelques grenadiers qu'il y avait laissés. Parvenu aux portes du bourg, il s'aperçoit qu'il est occupé par l'ennemi. N'importe, il s'y aventure audacieusement, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et arrive au bord de la mer, où il croit trouver des embarcations. Elles n'y étaient plus, et la bombarde, qu'il aperçoit dans le lointain, disparaît bientôt à l'horizon!... Alors, il se retourne vers ses camarades et leur ordonne de le suivre. A l'aspect de ce groupe menaçant dont la résolution désespérée se devine à son attitude, les Albanais reculent effrayés. Tissot pénètre au centre de la ville et s'y retranche dans le poste le plus avantageux. Le combat recommence: les républicains se défendent pendant six heures contre trois ou quatre mille Musulmans. Enfin domptés par la fatigue, n'ayant plus de munitions, réduits à neuf combattans, ils voient l'ennemi les déborder de toutes parts, et laissent tomber leurs armes, qu'ils n'ont plus la force de porter.

Il n'en resta qu'une soixantaine, de ces hé-

ros dignes de leurs frères d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne. Nous ne dirons pas tous les outrages, toutes les tortures que leur infligea la barbarie des lieutenans du grand-seigneur. Ils se montrèrent dans la captivité ce qu'ils avaient été dans la lutte, et leurs ennemis admirèrent cette stoïque énergie qui leur faisait braver les supplices, comme ils avaient bravé la mort sur le champ de bataille.

Pendant que les prisonniers étaient conduits à Constantinople, une flotte turco-russe débouchait des Dardanelles pour aller mettre le siège devant Corfou.

(La suite au prochain numéro.)

F. COCHLIET.

Le Pays de Galles.

Le pays de Galles, sous le rapport moral, se distingue honorablement des autres parties du royaume-uni. Les douze comtés, les comtés les plus pauvres, sont ceux où l'on respecte le plus les personnes et les propriétés. Il s'y commet peu de délits et de crimes; en 1812, pendant que l'on comptait, dans l'Angleterre proprement dite, un délinquant sur 489 habitans, et un délinquant sur 527 habitans en Écosse, le pays de Galles n'a présenté qu'un délinquant sur 1,368 habitans. Durant les troubles, lorsque Rebecca renversait les châteaux et démolissait les barrières, ses gens gardaient leurs mains pures et ne s'approprièrent rien de ce qu'ils avaient touché. Tout le temps que ces bandes ont parcouru nitamment la contrée, on ne citait pas un seul acte de pillage. Quel contraste avec les mœurs de la race anglo-saxonne, et comme le peuple de Galles doit sembler honnête à côté de la populace bien voisine pourtant qui a saecagé Bristol!

Pour qu'une population aussi amie de l'ordre ne soit portée, avec toutes les apparences d'un mouvement unanime, à des excès que l'on peut considérer comme une révolte ouverte contre la société, il faut, assurément, qu'on lui ait rendu l'existence insupportable. C'est la conclusion qui se trouve exprimée avec une naïveté touchante dans l'apologue suivant, qu'un fermier raconta, pour tout discours, devant une assemblée de paysans; car le peuple de Galles, comme tous les peuples enfans, donne volontiers à ses sentimens la forme de l'apologue:

« Un gentilhomme avait un très-beau cheval, qu'il montait depuis des années, et qui avait l'allure douce autant que le pied sûr. Un soir, en revenant chez lui, il fut fort étonné de voir que son cheval, au lieu de marcher paisiblement comme à l'ordinaire, s'efforçait tout le long du chemin de le jeter par dessus la haie, et, en effet, au moment où ils arrivaient, le cheval jeta son cavalier par dessus la haie. Le cavalier se releva, entra chez lui, et appelant les domestiques, il ordonna au groom de tuer sur le cheval et de le tuer; mais une vieille femme qui appartenait à la maison lui dit: « Ne tuez pas ce cheval, il y a peut-être quelque défaut dans la selle; autrement, votre monture ne vous aurait pas porté sans accident pendant tant d'années. Ne tuez donc pas ce cheval sans examen, et laissez-nous plutôt regarder s'il n'y a pas quelque chose qui aille de travers. » On examina le dos du cheval avant de l'abattre, et on y trouva deux larges blessures, une de chaque côté. La vieille femme dit aussitôt: « Vous le voyez, vous auriez mal fait de tuer ce cheval; lorsque la selle était bonne et que rien ne le blessait, il vous portait sans accident; quelque défaut doit se trouver au coussin de la selle. La chair de son dos est déchirée jusqu'à l'os. » En examinant la selle, on y découvrit

deux gros clous qui avaient fait ces blessures. Au lieu de tuer le cheval, on arrangea la selle, et le cheval, au lieu de renverser le cavalier, le porta désormais sans accident.

« Et maintenant, Rebecca a souffert jusqu'à ce que sa chair eût été déchirée et l'os mis à nu; mais à la fin elle a renversé le gentilhomme. Que les maîtres du sol s'entendent pour la guérison de ses blessures, pour redresser ce qui va de travers, pour réparer la selle, et ni eux ni Rebecca n'en souffriront à l'avenir. »

Les gens du pays de Galles ne parlent pas toujours par apologues. Dans une de ces réunions, dont le *Times* a publié en quelque sorte les procès-verbaux, un fermier s'écriait: « Le cœur du pays a été endurci par l'oppression.—Je consens, disait un autre, à être réduit à la pauvreté par la volonté de la Providence; mais je ne veux pas que ce soit par l'injustice des hommes.—On demanda, ajoutait un troisième, comment il faut s'y prendre pour saisir Rebecca. On fit tout aussi bien de se demander d'abord qui elle est. Quelques-uns prétendent que Rebecca est la mère de tous les fermiers; mais, pour dire la vérité, c'est la pauvreté qui est Rebecca (grands applaudissemens); et ce qui entretient Rebecca, ce sont les abus. »

Voilà les maîtres du pays de Galles expliqués; on comprend maintenant pourquoi Rebecca était un jour ici et la nuit autre, pourquoi le premier-venu pouvait remplir ces fonctions redoublées et s'ériger en vengeur du peuple; pourquoi enfin, au lieu d'être un chef de bande ou de parti, une personne en un mot, Rebecca n'était que le symbole, la personnification des opprimés se levant en courroux, le jour où ils avaient assez de la misère; c'est la pauvreté qui était Rebecca.

L'excès de cette pauvreté a chargé le caractère du peuple. Les Gallois étaient une race semblable aux montagnards de l'Écosse et gardant comme eux les traditions de la famille ainsi que les liens du clan, passionnés dans leurs attachemens autant qu'acharnés dans leurs haines, et portant la reconnaissance à ce point, qu'un avocat de Caermarketen, qui donnait gratuitement des consultations aux pauvres étant venu à mourir, la ville entière prit le deuil. On obtenait tout d'eux avec une parole conciliante; leur respect pour les maîtres du sol était sans bornes, et aucune circonstance n'avait fait brèche à leur docilité éprouvée. Aujourd'hui, la population se trouve divisée en deux camps: ceux qui possèdent et ceux qui travaillent. Les propriétaires sont considérés comme une classe à part, et comme tels on les deteste; le paysan passe à côté d'eux, sans porter, comme autrefois, la main à son chapeau.

On a comparé l'état du pays de Galles à celui de l'Irlande: il y a misère en effet et même oppression des deux côtés; mais les maux que le gouvernement anglais a infligés d'une main si libérale à l'Irlande étaient le fait d'un conquérant qui agissait de propos délibéré et en connaissance de cause. L'intention du pouvoir n'a été pour rien dans les souffrances du pays de Galles; cette contrée porte seulement la peine de la mauvaise administration qui la régit. On imaginerait difficilement à quel point le pays de Galles demeure inconnu à l'Angleterre, et l'Angleterre au pays de Galles. Il est tel comté gallois où les proclamations du gouvernement n'ont jamais été publiées, où l'on sait à peine le nom du souverain qui régit sur le royaume-uni. Les Anglais ignorent l'idiôme qui se parle dans le pays de Galles, et les Gallois n'entendent pas l'anglais. Cette ignorance oppose à leur éducation des obstacles presque insurmontables, car le gallois est

une langue sans livres, dans laquelle on ne peut apprendre ni les sciences, ni l'histoire, ni la religion, ni même les arts usuels et les secrets du travail, qui conserve les traditions et qui favorise par conséquent l'esprit de routine, mais qui ne saurait servir d'instrument au progrès (1).

Sans doute, la différence des races explique la différence persévérante des idiômes. Les Gallois appartiennent, comme les Irlandais, à la race celtique, et ils ont un éloignement pour le sang saxon. Un des articles du programme de Rebecca est dirigé même spécialement contre l'emploi, dans le pays de Galles, des ouvriers et des surveillans anglais; mais les autres Celtes de l'Empire, les Irlandais et les Écossais, quoique soumis plus tard, ont adopté bien plus complètement la langue de la race victorieuse. Dans les Highlands de l'Écosse, il n'y a plus que les vieillards qui parlent l'idiôme de Rob-Roy, et l'anglais est d'un usage vulgaire en Irlande, jusque dans les solitudes de Connarht. Dans le pays de Galles, plus de la moitié des habitans parlent une langue qui leur est propre; les enfans mêmes qui demandent l'aumône sur les routes ne savent que ces deux mots d'anglais: « *Half a penny, sic.* » Les Gallois gardent cette ignorance incommode jusque dans les villes de l'Angleterre; Liverpool renferme plus de vingt chapelles où l'on pêche en langue galloise, et où le même idiôme est seul employé dans le service divin. L'intérêt cependant commence à prévaloir sur l'aversion. Les Gallois comprennent que la connaissance de l'anglais peut devenir pour eux une ressource; ils considèrent, dit un témoin interrogé dans l'enquête, « comme un moyen de faire leur chemin dans le monde; aussi les écoles de paroisse sont-elles désertes quand on n'y enseigne que le gallois; l'enseignement de l'anglais est la seule chose qui décide les parens à y envoyer leurs enfans. »

Au rebours de l'Écosse, où l'individualité nationale s'efface tous les jours, bien que cette contrée jouisse encore d'une sorte d'individualité politique, le pays de Galles, qui n'a pas une existence politique distincte de celle de l'Angleterre, a conservé néanmoins son caractère original: la principauté est encore une nation. On a traité les Gallois comme des Anglais, et ils sont tout autre chose; leur état légal ne répond pas à leur état réel. Les Irlandais se plaignent et ont le droit de se plaindre de ce que, en les faisant entrer dans l'union britannique, on ne les y a pas admis sur le pied d'une complète égalité. Les Gallois pourraient articuler la plainte contraire, car ils souffrent principalement de l'association que l'Angleterre a tenté d'établir.

Jusqu'aux premières années du 17^e siècle, la coutume du pays de Galles admettait le partage égal des héritages, qui avait amené une extrême division dans la propriété. La petite propriété convient à cette contrée semée de montagnes, sillonnée par les rivières et les torrens, et où de vastes espaces stériles séparent les terrains cultivés. Elle n'est pas moins en rapport avec la rareté des capitaux et avec la médiocrité des fortunes. Il a donc fallu faire violence aux mœurs des Gallois pour introduire dans leurs usages le droit d'aînesse, cette loi aristocratique de l'Angleterre, et pour accumuler par suite les terres dans un petit nombre de mains; mais, quand il ne leur a plus été permis de posséder en qualité de propriétaires, ils ont cherché du moins à oc-

(1) Ceci est complètement inexact. Le gallois a une littérature très-riche; il se publie dans le Cambrie un très-grand nombre de revues et de journaux écrits dans la langue nationale.

cuper le sol comme fermiers. De là vient qu'au rebours de l'Angleterre, où un fermier exploite souvent jusqu'à 2,000 acres, le pays de Galles est divisé en une multitude de petites fermes qui n'ont pas quelquefois plus de 23 acres d'étendue. De là aussi, le prix élevé de la rente que paie le sol, la concurrence faisant monter le taux du fermage bien au-dessus du bénéfice que le cultivateur peut légitimement espérer.

Le sol est généralement mauvais dans le pays de Galles, il ne produit que de l'avoine ou de l'orge. Cultivé d'ailleurs comme il l'est, presque sans engrais et avec une charrue qui gratte plutôt qu'elle ne laboure, au lieu de s'améliorer, il s'appauvrit tous les ans. On cite des endroits où les fermiers ont récolté des céréales quatorze années de suite, au risque de rendre la terre absolument rebelle à toute espèce de production. Comment en pourrait-il être autrement ! Le propriétaire affirme ses domaines à l'enchère et sans bail : le cultivateur qui promet le fermage le plus élevé est mis aussitôt en possession ; mais on ne lui donne aucune garantie, et comme on peut toujours l'évincer en l'avertissant, six mois à l'avance, il n'a garde de risquer son argent, s'il en a, dans des améliorations dont un autre serait peut-être appelé à recueillir le fruit. Il cultive donc, non pas comme un fermier, mais comme un manœuvre, travaillant rudement et vivant de peu, versant abondamment sur les champs la sueur de son front, mais n'y appartenant rien de plus.

Dans une contrée où la terre ne rend que des produits médiocres et où tout le bénéfice de la production est absorbé par le propriétaire, la misère doit être commune. Pour trouver à vivre, les petits fermiers sont obligés de voiturner des charbons ou de la chaux, et de louer leurs services en qualité de journaliers. Leur nourriture est grossière et à peine suffisante : du pain d'orge, de la bouillie d'avoine, du fromage, du lait, et rarement du porc. Les chaumières, blanchies à la chaux, paraissent généralement calbres, en dépit de leurs dimensions étroites ; mais on en visite souvent plusieurs sans y apercevoir un morceau de pain, et bien des fermiers n'envoient pas leurs enfans à l'école, faute de vêtements décents pour les couvrir. Que dire des huttes qu'habitent les simples journaliers ? "J'entraî, écrit un rédacteur du *Times*, dans des chaumières le long de la route, afin de me rendre compte de la condition du peuple ; elles sont construites en terre, le sol en est frangeux et plein de trous. On n'y voit ni chaises ni tables ; elles sont à moitié remplies de mottes de terre empilées dans tous les coins. Il n'y a pas d'autre ameublement qu'un mauvais bois de lit et une natte ; point de lit, un peu de paille en tient lieu, et pour conversions ils ont des haillons. Un feu de tourbe remplit la chaumière de fumée, et attire les enfans qui viennent s'accroupir autour de l'âtre. Toutes les chaumières se ressemblent ; je n'ai vu, dans aucune partie de l'Angleterre, une aussi abjecte pauvreté."

POUR LA REVUE CANADIENNE.

Études historiques et éducation.

Doit-on séparer l'histoire sacrée de l'histoire profane ?

Continuation.

2^d. AGE.

Cet âge qui est celui de la confusion des langues, et qui s'étend depuis le Déluge 2348 av. J. C. jusqu'à la vocation d'Abraham, 1921 av. J. C. comprend 427 ans.

Il est bien connu des personnes instruites, que la partie de cet âge et de deux ou trois suivans, qui a rapport à l'histoire profane, est appelée *fabuleuse*. L'on sait avec quel degré de prudence et de circonspection, on doit admettre certaines choses, à moins que les saintes écritures ne nous tirent d'embarras. Au reste, l'origine de la plupart des nations, ou plutôt le commencement de l'histoire de la plupart des anciens peuples, est plus ou moins obscur ; tantôt la bible vient à notre secours, tantôt d'autres moyens qui, par conséquent, se rattachent exclusivement, ou en grande partie, à l'histoire profane, jettent quelque jour sur ces temps obscurs.

Le déluge accompli, les trois fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, se séparèrent. Ici, commence l'origine de tous les peuples, depuis le déluge.

Il suffit, pour comprendre la nécessité de ne jamais séparer l'histoire sacrée de l'histoire profane, de se rappeler que Sem et ses descendants peuplèrent l'est et le sud de l'Asie : Cham, la Syrie, l'Arabie et l'Afrique, et Japhet, le nord et l'ouest de l'Asie, ainsi que l'Europe.

De Sem et ses descendants, vinrent les Élamites ou Perses, les Assyriens et les Lybiens. Par Jocktan qui était de la quatrième génération de Sem, les contrées les plus orientales de l'Asie, furent peuplées, et peut-être même l'Amérique où l'on a conservé, dit-on, quelques traces de son nom.

Des enfans de Cham que l'on supposa être le Chronos des Égyptiens, vinrent les Éthiopiens, les Babyloniens, les Égyptiens, les Colchistes, les Philistins, les Lybiens, les Cananéens, les Saliens et les Phéniciens.

Des enfans de Japhet, sortirent les Cimbres, les Gaulois, les Germains, les Scythes, les Tartares, les Médes, les Ioniens, les Muscovites et les Thraces.

L'on voit, de suite, par l'origine des peuples, que leur histoire doit nécessairement embrasser, non seulement ce que l'on entend souvent appeler histoire profane, mais aussi, ce qu'à notre avis, l'on a si peu judicieusement, mis à part pour ainsi dire, pour l'histoire sacrée.

Dans cet âge, ne voit-on pas en effet, le royaume d'Assyrie, l'empire de la Chine et le royaume d'Égypte, se former presque simultanément ? Et Noé, Ashur qui bâtit Ninive, Némroth un guerrier, et qu'on nous dit avoir été le premier roi, Mènes le premier roi d'Égypte, et le civilisateur de l'Égypte, Ninus monarque Assyrien, conquérant d'une partie de l'Asie, et enfin, Sémiramis, cette femme célèbre, à la fois conquérante et habile souverain, n'ont-ils pas été tous, plus ou moins liés avec les événemens qui s'enchaînent, se tiennent, et sont tout autant de l'histoire sacrée que l'histoire profane ? Assurément.

3^{me} AGE.

L'on trouvera à la page 181 du 1^{er} vol. de la Revue Canadienne, ce qui a rapport à cet âge qui est celui de la captivité d'Égypte, et

qui s'étend depuis la vocation d'Abraham, 1921 av. J. C. jusqu'à la sortie des Israélites de l'Égypte, 1491 av. J. C. comprenant, par conséquent, 430 ans.

4^{me} AGE.

Il s'étend depuis le départ des Israélites, de l'Égypte, 1491 av. J. C. jusqu'à la dédicace du temple de Salomon, 1004 av. J. C. Il comprend 487 ans, c'est l'âge de la guerre de Troie.

Si on se bornait à suivre les Israélites dans leur course aussi extraordinaire par sa durée, que par la protection toute particulière du ciel, dont elle fut accompagnée, l'on serait bien naturellement porté à regarder ce peuple comme absolument distinct et séparé des autres nations, et à placer dans ce qu'on appelle histoire sacrée, les nombreux événemens qui ont rapport à lui. Mais un moment de réflexion suffit pour détourner de cette erreur, quiconque y serait tombé, en serait exposé à la partager.

D'abord, comme on l'a vu au troisième âge, l'histoire des Israélites est intimement liée avec celle des Égyptiens ; la persécution qu'ils éprouvent, et qui leur vient des rois de l'Égypte, est toute de l'histoire de ce pays.

Leur départ de leur captivité, est accompagné et suivi d'événemens qui, bien qu'ils soient marqués de la protection frappante de CELUI qui avait mis à part, pour des fins toutes particulières, ce peuple ingrat, n'en sont pas moins tellement enchaînés avec ce qui se lie à l'histoire des Égyptiens, qu'ils n'en peuvent être distraits. Et sans se perdre en citations, ou en preuves, ne suffit-il pas de se rappeler les combats qu'eurent à soutenir les Israélites contre les Amalécites, et contre d'autres peuples, pour comprendre que là même où il semble que les Israélites sont, pour ainsi dire, à faire seuls, leur histoire, celle des autres peuples contemporains, n'en peut pas plus être séparée, qu'elle-même ne le peut être des autres.

Nous avouons que dans l'histoire des juges d'Israël, il y a quelque chose qui n'appartient qu'à ce peuple ; mais durant les 356 ans que dura ce régime, n'y eut-il donc rien qui mêlât à leur histoire, des événemens qui ne les touchent pas exclusivement ? Et comptera-t-on pour rien, la victoire de Gédéon sur les Madianites, et la destruction de milliers de Philistins par Samson ? Sous les rois qui suivirent depuis l'an 1079 av. J. C. Saül, Salomon et David sont-ils donc exclusivement restreints à l'histoire du peuple de Dieu ? Les conquêtes de ce dernier sur les Philistins, les Mabités, les Ammonites et les Syriens, ne l'ont-ils pas mis en rapport avec d'autres nations dont l'histoire devient, par là même, étroitement liée avec celle des Israélites ? Incontestablement.

Poursuivons : est-il une histoire qui se confonde plus visiblement avec celle des Juifs, que l'histoire des Cananéens et d'autres peuples ou tribus ? Josué en défit beaucoup, mais

il paraît qu'ils renaissaient à différentes époques, et harcelaient les Hébreux. Ce n'est que sous le règne de Salomon, qu'ils n'ont plus, pour ainsi dire, d'existence; et ce qui en restait, sauf les Cananéens proprement dits, connus ensuite sous le nom de Phéniciens, fut enveloppé et confondu dans les monarchies qui se succédèrent en Asie.

Et quant aux Phéniciens, ne voit-on pas, dans l'écriture que Hiram roi de Tyre, sur la demande que lui en firent David et Salomon, lorsqu'ils songèrent à bâtir le temple de Jérusalem, les aida et d'hommes et de matériaux principaux ?

Pourquoi séparerait-on de l'histoire sacrée des Juifs, ce qu'il y a dans cet âge, de si intéressant dans les événemens contemporains de la Grèce, de l'Egypte, de la Lydie et de l'Italie ? Est-ce que le règne de Thésée qui, tout roi qu'il fût, n'en jeta pas moins, par une plus grande égalité entre les citoyens, les fondemens de la république grecque; l'abolition de la royauté à Athènes, 1069 ans av. J. C. à la mort de Codrus; l'établissement des Archontes; l'expédition des Argonautes, 1263 ans av. J. C.; et la fameuse guerre de Troie qui commença 1193 ans av. J. C. et dura dix ans; et la guerre des Héraclides, 80 ans après la destruction de Troie; et ce qui a rapport aux tyrans qui opprimèrent la Grèce, à la suite de la guerre civile, ne sont pas dignes de l'attention de ceux à qui on fait étudier à part, l'histoire des Juifs ?

Et en Egypte, d'abord, nous avons, de toute nécessité, dans cette histoire sacrée, nous avons, disons-nous, le récit de ce qui arriva à l'armée de Pharaon qu'on croit avoir été Apophis. Et par quelle raison, tire-t-on tout à coup, le voile sur Maris qui fit creuser ce lac fameux pour y recevoir les eaux du Nile, lorsque l'inondation en était trop forte, et pour arroser et fertiliser le pays, lorsqu'elle n'était pas assez abondante ? Hermes Trismégistes, si célèbre par ses écrits philosophiques, et l'addition de 5 jours à l'année qui, avant, ne consistait qu'en 360 jours; et Amasis qui réussit à abolir les sacrifices humains, etc., etc., pourquoi les dérober ainsi à la vue de la jeunesse ?

Et sans beaucoup s'arrêter à la Lydie dont les habitans furent si célèbres par leur commerce et leur trafic, l'histoire de l'Italie, à cette époque, n'a-t-elle donc rien qui intéresse, pour qu'on se croie autorisé à briser ainsi la chaîne qui lie si fortement tous les peuples contemporains du peuple Juif ? N'y a-t-il rien depuis Janus qui sorti de la Thessalie, planta une colonie auprès du Tibre, 1289 ans av. J. C. jusqu'à Enée ? Les premiers habitans de l'Etrurie et du Latium surtout, qui furent les ancêtres immédiats des Latins, ne sont-ils pas dignes de quelque attention ?

Enfin, nous le demandons, faut-il séparer de l'histoire sacrée, des événemens qui se sont passés dans des temps qui ont vu souvent ensemble, ou se succédant à de courts intervalles, des hommes tel que Moïse, Josué, Ophée, Musée, Samson, Sanconiathon,

Brénicien, l'un des premiers historiens, et David ? La réponse est tout naturellement, non.

M.

Montréal, octobre 1845.

POUR LA REVUE CANADIENNE. (1)

Album moral des demoiselles.

25.—DANGERS DE LA BEAUTÉ.

La beauté n'est qu'un don trompeur,
Et bien loin d'être un avantage,
C'est une épine sous la fleur,
Qui pique en en faisant usage.***

26.—QU'EST-CE QUE LA BEAUTÉ SANS MÉRITE ?

L'honneur qui vient d'une bonne conduite et d'une vraie capacité est plus estimable que celui qu'on tire de ses cheveux ou de ses habits. La beauté trompe encore plus la personne qui la possède que ceux qui en sont éblouis; elle trouble, elle enivre l'âme; on est plus fortement idolâtre de soi-même que les amants les plus passionnés ne le sont de la personne qu'ils aiment. Il n'y a qu'un fort petit nombre d'années de différence entre une belle femme et une autre qui ne l'est pas. La beauté ne peut être que nuisible à une demoiselle, à moins qu'elle ne serve à la faire marier avantageusement; mais comment y servira-t-elle, si elle n'est soutenue par le mérite et la vertu ? Elle ne peut espérer d'épouser qu'un jeune fou avec qui elle sera malheureuse, à moins que sa sagesse et sa modestie ne la fasse rechercher par des hommes d'un esprit réglé et sensibles aux qualités solides. Les demoiselles qui tirent toute leur gloire de leur beauté deviennent bientôt ridicules; elles arrivent, sans s'en apercevoir, à un certain âge où leur beauté se flétrit, et elles sont encore charmées d'elles-mêmes, quoique le monde, bien loin de l'être, en soit dégoûté.

Fénelon.

27.—LA VÉRITÉ.

La vérité est une reine qui a dans le ciel son trône éternel, et le siège de son empire dans le sein de Dieu. Il n'y a rien de plus noble que son domaine puisqu'elle doit régner sur la raison même, qui a été destinée à régner et gouverner toute chose.

Bossuet.

28.—FRUITS DES REPROCHES.

Quand les reproches produisent quelque effet, ils ne sont pas écoutés avec patience, et lorsqu'on les entend sans être ému, c'est aussi sans qu'ils produisent aucun fruit.

Miss Burney.

29.—RÈGLE DE LA POLITESSE.

La politesse se compose de la connaissance des usages du monde, et de la bienveillance qui fait éviter tout ce qui peut désobliger. Sans regarder la première comme inutile à bien observer, la seconde est celle qui nous fait plus

(1) Voyez volume second pages 129, 141, 142, 151 et 164.

particulièrement chérir. Evitez de parler de vous. Occupez-vous avec attention, avec intérêt de ce que disent les autres. N'interrompez jamais les personnes qui vous parlent, attendez que l'inflection de leur voix vous ait avertis qu'elles ont terminé ce qu'elles avaient à dire. Sachez louer: l'éducation qu'on a reçue ajoute un prix aux éloges, puisqu'on les donne avec connaissance de cause. Blâmez la conduite d'autrui, le moins que vous pourrez; travaillez avec persévérance à mériter le titre si beau d'honnête femme, mais évitez de parler des torts des autres.

Mme. Campan.

30.—DE LA PITIÉ ET DE L'ENVIE.

La pitié est douce, parce qu'en se mettant à la place de celui qui souffre, on sent pourtant le plaisir de ne pas souffrir comme lui. L'envie est amère, en ce que l'aspect d'un homme heureux loin de mettre l'envieux à sa place, lui donne le regret de n'y pas être: il semble que l'un nous exempte des maux qu'il souffre et que l'autre nous ôte les biens dont il jouit.

Rousseau.

31.—OUBLI DES PAUVRES.

Combien de pauvres sont oubliés! combien demeurent sans secours et sans assistance! oubli d'autant plus déplorable, que de la part des riches il est volontaire et par conséquent criminel. Je m'explique: combien de malheureux réduits aux dernières rigueurs de la pauvreté, et qu'on ne soulage pas, parce qu'on ne les connaît, et qu'on ne veut pas les connaître! Si l'on savait l'extrémité de leurs besoins, on aurait pour eux, malgré soi, sinon de la charité, au moins de l'humanité. A la vue de leur misère, on aurait honte de ses délicatesses, on se reprocherait ses folles dépenses, et l'on s'en ferait, avec raison, des crimes. Mais parcequ'on ignore ce qu'ils souffrent, parcequ'on ne veut pas s'en instruire, parcequ'on craint d'en entendre parler, parcequ'on les éloigne de sa présence; on croit en être quitte en les oubliant, et quelque extrêmes que soient leurs maux, on y devient insensible.

Bourdaloue.

32.—ON ESTIME LES FEMMES VERTUEUSES.

L'auteur de toutes choses a non seulement imprimé dans le cœur des femmes le sentiment profond d'une âme vertueuse et du bonheur qui est inséparable d'une bonne réputation, mais encore il a donné aux hommes la plus haute estime pour les femmes vertueuses, et le plus souverain mépris pour celles qui s'oublient et qui n'ont point la modestie et la pudeur de leur sexe.

33.—DU BEL ESPRIT.

Il est difficile d'exprimer tout ce qu'il y a de ridicule, de choquant et d'insupportable dans une personne qui affecte le bel esprit. Qui peut se trouver dans la compagnie d'une femme qui veut faire montre de ce misérable talent? avec elle on n'a pas liberté de se mettre à son aise; tout se sent de l'inquiétude

que donne la contrainte dans laquelle il faut s'observer. Y a-t-il rien au monde de plus pénible? Quand le cœur ne peut s'ouvrir et répandre avec liberté, adieu l'amitié, adieu jusqu'au plaisir le plus agréable de la société.

L.

PENSÉES.

Beaucoup de mécomptes et d'amertumes sont épargnés à celui dont la pensée se porte naturellement sur ce qu'il doit aux autres plutôt que sur ce qu'il a droit d'en attendre.

Mme. Guizot.

Si tu choisis un ami, que ce soit, comme une épouse, pour la vie, mais souviens-toi du proverbe antique: "ami, jusqu'aux autels," et ne passe jamais les bornes de la vertu pour obliger un ami; autrement ce serait, non plus une amitié, mais une confédération vicieuse..... L'avare, l'homme colère, orgueilleux ou jaloux, le grand parleur, ne peuvent être que de mauvais et faux amis.

Guillaume Penn.

La loi n'est pas faite pour l'homme de conscience et de l'honneur.

Richardson.

VARIÉTÉS.

MARIAGE DE MADEMOISELLE.—La *Gazette de Flandre et d'Artois* publie l'article suivant, sous la date du 10 novembre:

"La France fidèle, dont les regards sont constamment fixés sur cette contrée où la famille de ses anciens rois vit dans l'exil, voit aujourd'hui un éclair de joie y briller enfin. La joie n'y avait jamais pénétré; mais aujourd'hui se célèbre à Fronsdorf le mariage de MADEMOISELLE. Puisse s'appliquer à cet heureux événement et se réaliser enfin le vœu de son père mourant! Puisse cette jeune princesse "être plus heureuse que le reste de sa famille!" Ah! nous joignons tous nos prières et nos vœux à ce vœu paternel, à ce vœu d'une victime dont le sang, au moment même où cette bénédiction descendait sur sa fille, se mêlait au torrent de sang versé par tant de Bourbons!

"C'est un Bourbon qu'épouse MADEMOISELLE, c'est un descendant comme elle de Louis XIV, un descendant au même degré. Quelle alliance aurait-elle pu faire qui fût plus digne de sa naissance, qui donnât à son auguste frère plus de satisfaction, qui portât plus de consolation à son auguste et vénérable tante, dont elle cause toutes les sollicitudes et dont elle a les tendres affections? Sa résidence nouvelle pourra devenir celle de cette vertueuse princesse, qui s'y retrouvera en famille, et enfin aucun des siens ne sera privé du bonheur de la voir fréquemment, puisque Lucques n'est point éloigné de Gratz, et encore moins de Venise; le duché de Toscane et celui de Modène appartiennent à deux archiducs, l'un neveu et l'autre petit-neveu de notre infortunée Marie-Antoinette.

"Un avenir doux et tranquille semble donc s'ouvrir pour la fille du duc de Berry; elle embellira ces lieux de sa présence et de son bonheur; elle continuera à Parme, quand ce duché lui reviendra, car tout le monde sait que l'ex-impératrice Marie-Louise ne le possède que viagèrement, les souvenirs qu'y ont laissés d'autres Bourbons, les fils et les petits-fils du roi d'Espagne Philippe V, petit-fils

lui-même de Louis XIV. Ce sera une contrée de plus où nos princes exilés se seront fait chérir."

LONDRES, 1er novembre.—Le conseil de cabinet qui s'est tenu hier chez sir Robert Peel s'est terminé après une longue séance, sans arriver à une résolution décisive relativement aux mesures à prendre dans la position critique et alarmante où se trouve le pays. Aucun ordre du conseil n'a été publié pour l'admission du blé étranger sans droits ou avec droits réduits.

On attribue ces délais à diverses causes: Quelques personnes disent que sir Robert Peel attend le rapport de la commission chargée de faire une enquête en Irlande sur les pertes causées par la maladie des pommes de terre, avant de décider à quel taux les approvisionnements étrangers seront admis; d'autres que sir Robert Peel n'ose prendre sous sa responsabilité de suspendre l'action de l'échelle mobile, et que le parlement sera assemblée sans délai dans le but de voter un bill pour suspendre la loi existante pour un temps limité ou une période qu'il serait laissé à la volonté des ministres de fixer.

Des bruits courent en outre que des discussions sérieuses ont éclaté dans le cabinet à propos de la marche à suivre, bien que tous les ministres soient d'accord sur ce point qu'il y a urgence et que les circonstances n'admettent aucun délai.

Il n'y a pas de doute que la question qui a occupé hier l'attention des ministres a été de trouver les meilleurs moyens de prévenir la disette en Angleterre, la famine en Irlande; mais sir Robert Peel est notoirement très circonspect.—(*Globe.*)

—On écrit de Brighton ce qui suit, en date du 6 novembre. La disparition subite et mystérieuse de Lady Adèle Croisande Marie Villiers, fille cadette du comte de Jersey, a produit une vive sensation dans notre ville. Elle est partie hier dans l'après-midi. Le comte et sa famille résident en ce moment dans Eastlodge Upperrock Gardens. Hier, à cinq heures, elle se rendit dans sa chambre en disant qu'elle allait faire sa toilette pour le dîner, mais elle ne vint pas et on la chercha. On ne put la trouver. Plus tard on apprit qu'elle était sortie à 5 heures 1/4, avec un petit paquet à la main et qu'elle avait descendu la rue Saint-James. On n'a pu en savoir davantage; à la station du chemin de fer on n'a pu donner aucun renseignement satisfaisant. On a écrit à la comtesse de Jersey qui était au château d'Arandal chez le duc et la duchesse de Norfolk. La comtesse est revenue ce matin. Lady Adèle n'a que 17 ans.

—D'après les nouvelles arrivées de Londres, il paraît que le cabinet de sir Robert Peel est toujours divisé sur les mesures commandées aujourd'hui par la situation de l'Angleterre et surtout de l'Irlande.

Les commerçants manufacturiers de Liverpool, de Manchester, de Birmingham, de Leeds, ont fait entendre des plaintes unanimes: tous réclament à grands cris que les ports de l'Angleterre soient immédiatement ouverts à l'importation des céréales. La ligue, comme on le pense bien, n'est pas demeurée inactive, et elle profite avec ardeur de ce terrible argument de la peur et de la famine que des circonstances malheureuses ont mis dans ses mains. Tout ce qui entoure sir Robert Peel l'excite et la presse; en vain essaie-t-on par quelques statistiques de diminuer aux yeux du public l'étendue du mal, la presse s'empare aussitôt des statistiques et les ruine. Or, la presse est sans pitié pour les ministres: on dirait que toutes les opinions politiques ont disparu; le *Times* est plus énergique et plus véhément que le

Chronicle; le *Morning Post* éclate en violences contre sir R. Peel; son propre journal, le *Standard*, succombe à la défense du premier ministre.

Celui-ci cependant paraît décidé à braver l'orage: il s'est fait sur la législation des céréales une théorie particulière; plus d'une fois il a exprimé aux communes son sentiment à cet égard. Ce n'est pas qu'il ait pris le moindre engagement pour ne point changer les lois existantes; mais il a proclamé que le principe de ces lois était bon, et l'on n'imagine pas ce que peut exercer d'influence sur l'esprit de sir Robert Peel ce mot décisif: *To be consistent.*

—Suivant le *Courrier de la Louisiane*, l'ouest de l'Union est décidément le territoire qu'affectionnent les émigrans d'Europe. C'est là qu'ils arrivent en masse, qu'ils se créent une famille, un avenir: c'est là qu'ils veulent vivre et mourir. D'après les statistiques, 500 mille émigrans sont arrivés en moins de deux ans et demi, soit par les lacs, soit par les canaux, les rivières et les chemins de fer, soit par la Nouvelle-Orléans et le Mississippi, dans les états de l'Ohio, de l'Indiana, du Missouri, de l'Illinois, de Iowa et dans le territoire de Wisconsin. Sur ce nombre de 500 mille émigrans, 100 mille environ sont nés sur le sol américain et ont abandonné leurs anciens foyers, où ils ne trouvent que la misère, dans la vue des immenses ressources que leur offrent les terres fertiles de l'Ouest; et les 400 mille autres sont d'origine française, allemande ou suisse; l'Alsace, les différens cercles de la Bavière, le Wurtemberg, les cantons de Fribourg et de Neuchâtel sont les pays qui fournissent la plus grande quote part à cette vaste émigration.

— On lit dans le *Toulonnais*:

"On affirme qu'une lettre d'Abd-el-Kader, transmise à Paris par le général Cavaignac, a porté la terreur dans l'âme d'un grand personnage et complique gravement les embarras de la situation. L'émir aurait déclaré que, depuis dix ans, il avait constamment tenu dans ses mains la vie des princes et de toutes les notabilités qui avaient combattu en Afrique; qu'il avait autour de lui 1,200 fanatiques dévoués au martyre, qui briguaient l'honneur de renouveler la scène de Kléber et de se purifier dans le sang des généraux chrétiens; qu'il avait jusqu'à présent contenu l'ardeur religieuse de ces sectateurs de Mahomet; mais qu'à l'avenir il réglerait sa conduite sur l'attitude que la France prendrait à son égard. On ajoute que, quand cette terrifiante notification parvint à Paris, le départ du duc de Montpensier pour l'Algérie était arrêté en conseil, mais que les larmes de la reine obtinrent l'ajournement de cette mesure."

MOUVEMENT RELIGIEUX DE L'ALLEMAGNE.

—Le mouvement religieux continue d'occuper les esprits en Allemagne, mais il ne paraît pas que la secte dissidente de Ronge fasse de grands progrès; quant au curé Czarski, il rentre dans un oubli dont un singulier concours de circonstances a seul pu le tirer; on parle toujours de sa prochaine adhésion à la confession d'Augsbourg.

En Saxe, une protestation vient de paraître, au nom des catholiques fidèles à l'église apostolique et romaine, contre l'usurpation commise par les dissidens lorsque ceux-ci ont prétendu s'appliquer le nom de *catholiques-allemands*. Il est impossible, dit ce document, de tolérer une confusion compromettante entre ceux qui conservent une fidélité inaltérable aux doctrines permanentes de l'église, et ceux qui se laissent aller aux inspirations vagabondes de leur esprit inquiet et changeant. Cette similitude de désignation est d'autant plus intolérable que les doctrines de la secte nouvelle diffèrent essen-

tiellement, sur les points fondamentaux, des articles de foi de l'Église catholique. Cette réclamation sera appuyée, ajoutent les signataires, non seulement par tous les catholiques de l'Allemagne, mais encore par les communes catholiques de l'Amérique qui, étant fondées par des Allemands, portent le nom de communes catholiques-allemands.

L'archevêque de Breslau, M. de Diemenbroek, s'est prononcé dans le même sens vis-à-vis des dissidents de Fricstadt, qui avaient sollicité la concession temporaire d'une église. « En ma qualité d'évêque catholique, n'ai-je écrit, je ne puis consentir et je ne consentirai jamais à ce qu'un temple catholique admette en partage, pour la célébration du culte, une secte qui essaie de enlever, sous le nom usurpé de catholique, sa crénelle apostasie, et qui me casse de poursuivre de ses outrages et de ses insolentes prédictions d'incendie et de destruction complète, la véritable Église catholique dont elle s'est séparée. » (Le Siècle.)

— Dans un récit circonstancié du combat de Sidi-Brahim, écrit de Djennara-Ghazaouat par un habitant de cette place, on lit le passage suivant, qui nous emprunte à l'*Alkabar* :

« Le colonel de Montgane, blessé mortellement, s'assit sur un tertre et conserva le commandement pendant quelques minutes. Enfin, se sentant mourir, il le remit au chef d'escadron de Cognard en lui disant : *Vous êtes accablé par le nombre; retirez-vous dans le marabout de Sidi-Brahim; quant à moi, mon compte est réglé.* » Presque au même instant, M. de Cognard fut blessé, puis fait prisonnier, dit-on. Le capitaine Grand de Saint-Alphonse tomba à son tour frappé d'une balle à la tête. Le cavalier arabe qui le tua d'un coup de pistolet lui cria en faisant feu : *Bel-Kader!* Ce cavalier n'était autre que l'émir... »

MONSIEUR RIT.—*La Bien public* (de Mâcon) rapporte qu'une femme de Savagny est accouchée de deux enfants morts qui sont unis par le sternum. L'un, de sexe masculin, est bien conformé, et l'autre, dont le sexe n'est pas indiqué, est dans un état complet de rachitisme, et n'a pour bras que des moignons.

— On lit dans les *Debits* :

« On sait que d'assez nombreuses conversions au catholicisme ont eu lieu dernièrement parmi les membres de l'Église anglicane. Celle de M. Ward, membre de l'Université d'Oxford, a causé une certaine sensation. On en annonce aujourd'hui une plus importante, celle du docteur Newman, qui est, avec le docteur Pusey, le chef de la nouvelle école théologique d'Oxford. Nous doutierions de l'exactitude de cette nouvelle, qui a déjà été annoncée bien des fois, et à tort, si nous ne la trouvions mentionnée par le *Morning-Pest*, qui est le journal le plus favorable à ce parti. Cette feuille cite plusieurs autres conversions, et dit qu'il s'en prépare encore beaucoup. Tous les nouveaux catholiques romains étaient des ministres de l'Église établie ou des docteurs gradués de l'Université d'Oxford. La résolution que vient de prendre M. Newman, si la nouvelle en est vraie, causera certainement un grand effet dans l'Église d'Angleterre, dont il était un des membres les plus éminents sous tous les rapports, et dans l'Université d'Oxford, qu'il avait illustrée par ses écrits et ses prédications. »

— Il y a en ce moment une épouvantable recrudescence de faillites à Paris.

Les tripotages d'actions de chemins de fer sont, dit-on, pour beaucoup dans ces sinistres.

— Tous les étudiants de l'université de Königsberg, à quelques exceptions près, sont convenus de ne plus se soumettre à la contrainte de se battre en duel.

— Un petit trésor vient d'être découvert dans un hameau dépendant de la commune de Longueville. Le sieur B..., cultivateur, ayant abattu un pommier qui se trouvait dans son jardin, fouilla au pied pour arracher les racines. Il rencontra sous sa pioche un petit pot de terre grise qui se brisa et lui laissa voir une quarantaine d'anciens doubles louis. Le sieur B..., tout heureux de cette trouvaille, se mit à fouiller de plus belle, à tourner et retourner la terre, mais il ne trouva plus que les débris d'une statuette de saint en pierre et un christ de cuivre, de 20 centimètres environ de hauteur, et sans valeur artistique. Il est probable que ces objets auront été déposés en ce lieu pendant la révolution, et que leur propriétaire les y aura oubliés ou n'aura pu les y reprendre.

— Le hameau de Villette, près de Fismes, département de la Marne, vient d'être le théâtre d'un duel étrange. Une jeune fille, Joséphine D..., s'était montrée sensible aux protestations d'amour d'un jeune garçon de la commune, et sans se prononcer positivement sur la question de savoir jusqu'à quel point elle l'avait été, il est hors de doute que les amoureux étaient en très bons termes, lorsque le galant rencontra par hasard la jeune Marie D..., qui habite la commune de Magaëux. L'infidèle alla porter son hommage aux pieds de sa nouvelle conquête, et la pauvre Joséphine fut délaissée. Mais elle n'était pas fille à supporter son malheur avec philosophie, et pendant quelques jours elle eut des projets de vengeance. Un beau matin, la nouvelle maîtresse du jeune homme arriva au hameau de Villette, et bientôt Joséphine D... en est instruite. Armée de deux biches, elle guetta le départ de sa rivale, la suit hors du village, et, une fois dans les champs, l'aborde hardiment : « Voilà une bêche, s'écrie-t-elle en jetant à ses pieds l'instrument aratoire, défends-toi ! » Marie D... comprit sur-le-champ ce que voulait son antagoniste, et non moins résolue qu'elle, accepta fièrement le combat. Jusqu'à présent l'histoire n'est que plaisante, mais ici elle devient lamentable. Les deux rivales s'escrimèrent de leur mieux, et bientôt Marie D... tomba baignée dans son sang. On la dit blessée très grièvement. Ce petit drame champenois viedra bientôt se dénouer devant les tribunaux.

— Une cérémonie bien touchante a eu lieu le 20 octobre, dans la chapelle des Carmélites d'Orléans. Une assemblée choisie s'y était réunie pour assister à la veuve de M^{lle} de La Taille, qui appartient à l'une des familles les plus recommandables de cette ville. À la messe, qui a été célébrée par Mgr. l'évêque, assisté de ses grands-vicaires, le père, la mère, les frères et les sœurs de la nouvelle novice se sont approchés de la table sainte. Un autre de ses frères, M. l'abbé de La Taille, chanoine honoraire, secrétaire du prélat, a adressé à la jeune novice un discours qui a vivement ému l'assemblée. Un mouvement général d'attendrissement a accueilli particulièrement ces paroles :

« Que votre sort, ma sœur, est digne d'en vie ! Vous avez pris pour vous le ciel, vous dirai-je, comme le disait à saint Bernard le plus jeune de ses frères, et vous nous laissez la terre ; le partage n'est pas égal. Tous nous voulons arriver au bonheur du ciel, mais vous avez choisi le chemin qui y mène directement et sans danger ; tandis que nous nous égarons et que nous perdons notre temps et nos forces dans les sentiers de la montagne, vous marchez droit au but qui nous est marqué. »

Cette cérémonie, qui a été terminée par la bénédiction que le père et la mère ont donnée à leur fille avec une émotion visible, lais-

sera de profonds souvenirs dans le cœur de ceux qui en ont été les témoins. On aime, dans ces jours d'indifférence et d'impiété, à se reposer sur un spectacle qui rappelle des temps de foi qui ne sont plus.

Irlande.

L'association du repail a tenu sa séance hebdomadaire, sous la présidence de M. Somers, membre du parlement représentant du Sligo.

M. O'CONNEL.—J'ai reçu de M. John Augustin O'Neil une lettre très détaillée sur l'horrible maladie qui s'est attaquée aux pommes de terre en ce pays. Je ne veux pas donner lecture de cette lettre, parcequ'il ne convient pas que l'association prenne l'initiative dans cette question. On ne manquerait pas de dire qu'elle veut faire une affaire de parti de ce qui ne doit être qu'une affaire de charité universelle. Nous devons laisser la charité entièrement libre de s'exercer. Je suis convenu avec le lord-maire que la commission de la corporation s'assemblerait demain dans la salle du conseil, et je me propose de soumettre un plan qui allégerait la calamité actuelle, si le gouvernement voulait l'exécuter. Je ne dirai rien de plus à cet égard aujourd'hui. Voilà pourquoi je désire qu'il ne soit pas donné lecture séance tenante de l'admirable lettre de M. O'Neil.

Passant à une autre question, M. O'Connell annonce que l'Irlande s'est engagé à nommer 70 repailers dans les prochaines élections. Si nous pouvons envoyer ce renfort dans le parlement, le ministère ne pourra pas lutter avec nous.

Parlant ensuite du projet d'élever des statues aux célébrités, le seul titre qu'ait Cromwell, cet usurpateur de la puissance royale, à un pareil honneur en Angleterre, c'est le souvenir de ses cruautés en Irlande. Quant à lord Bacon, on fait bien de lui élever une statue, quoiqu'il soit notoire qu'il avait l'habitude de recevoir des présents et de se laisser influencer par des cadeaux. Ils veulent aussi élever une statue à John Koron, ce bandit de la réforme, menteur à lui-même, menteur à son pays, menteur à son Dieu ! Une statue à cet apostat ! Non seulement il écrivit ses principaux ouvrages contre les roines, sa majesté ne le suit peut-être pas, mais encore il fut l'assassin du cardinal Beaton. Et l'honnête Wesley, qui changea six fois de religion et finissait chaque fois par écrire que sa dernière religion était la plus digne de monde ! Une statue à cet homme qui excommunia une dame dans la Caroline du sud parce qu'elle refusait de l'épouser ! Je trouve qu'elle en fut quitte à bon marché. (On rit.)

Les méthodistes Wesleyens sont des bigotes impuissans avec un air de leur façon portant le nom très euphonique de Jabez Bunting (on rit) et Wickliffe, l'apostat, le renégat : une statue pour Wickliffe. Quel admirable trio Wickliffe, Wesley et Knock ! gens par ma foi très propres à figurer dans une polka avec Cromwell, Monk et un certain personnage vêtu de noir dont j'ai récemment parlé (liberté générale). Et puis je vous recommande la reine Elisabeth, la honte de la civilisation et du sexe auquel elle appartenait, et à qui l'on veut aussi ériger une statue. Existait-il au monde femme plus dissolue ? Je n'en veux pour preuve que sa lettre à sir A. Paulet, pour le pousser à l'assassinat de la reine Marie d'Écosse. J'espère que l'on y réfléchira avant de dresser des statues qui seraient une honte pour le pays. En tout cas, j'aurai rempli mon devoir. *Liberavi animam meam.*

J'irai au parlement, je protesterai et je voterai contre toutes ces statues.

M. O'Connell approuve ensuite la conduite du ministère, qui s'est décidé à employer la force contre Rosas. L'adresse du comte de Rodez aux protestants d'Angleterre est un pitoyable document. On en doit conclure, après l'avoir lu attentivement, que l'unique grief des protestants est de ne pouvoir plus marcher sur la tête des catholiques. (On rit.)

M. O'Connell, en terminant, annonce qu'il restera à Dublin jusqu'au mois de Janvier, pour veiller à ce que l'enregistrement des électeurs se fasse bien partout et pour présider à l'adoption de pétitions. En considération de la situation actuelle des relations étrangères, il est de la plus haute importance que le peuple irlandais soit en mesure de profiter de toutes les circonstances favorables qui pourront se présenter. Il a été reçu pour la semaine 2184. st. pour la rente du repeal.

La Revue Canadienne.

MONTRÉAL, 20 DÉCEMBRE, 1847.

Histoire de la semaine.

La température excessivement froide qui a signalé le commencement de l'hiver, qui s'est rendu jusqu'à 25 degrés à Québec et à 15 à Montréal, n'a pu tenir longtemps; elle a fait place à un temps doux et humide, accompagné de neiges; les premiers jours de décembre, si rigoureux qu'ils aient été, ont eu un bon effet, celui de glacer nos rivières et d'étaler entièrement les communications, interrompues depuis la clôture de la navigation.

A la fin de la semaine dernière, les eaux du fleuve ont commencé à monter, et en très peu de temps elles s'élevaient dix à vingt pieds au dessus de nos magnifiques quais, et venaient baigner la grande muraille qui les surmonte; c'était un signe certain que la glace s'était arrêtée en bas du fleuve; alors la glace vis-à-vis la ville, amoncelée et pressée par celle qui à chaque minute descendait en abondance du haut du fleuve, et ne pouvant en supporter le poids, a été refoulée jusque vis-à-vis l'église de Longueuil; ce mouvement nous a valu une traverse ferme et solide à cette période peu avancée de la saison.

Il y a bien des années que le vieux St. Laurent s'est ainsi laissé prendre par surprise, il est d'ordinaire récalcitrant en diable, et on ne peut pas dire qu'il soit féroce; pour nous, nous ne trouvons pas dans nos souvenirs, qu'il ait été possible de traverser à Longueuil, aussi à bonne heure que le quinze décembre.

C'est une bonne fortune, vous pouvez croire, pour les habitants de Montréal, qui de suite ont retrouvé sur les marchés l'abondance des provisions et des denrées, qui s'en était absenté depuis un long mois.

Nos cultivateurs et fermiers du sud en profitent aussi, vous les voyez venir par longues files, comme des caravanes à travers les *bourguignons*, chargés de toutes espèces de provisions, de bois et autres articles de consommation.

La présence de cet honnête Jean Baptiste au milieu de nous à cette époque de la saison

peut bien nous réjouir, car une réduction dans les prix des marchés est aujourd'hui d'un grand secours pour les classes ouvrières et surtout pour les pauvres.

Notre ville a pris de là aussi un aspect inaccoutumé, et tout a fait bruyant et animé. Nos rues sont remplies de personnes de la campagne venues de toutes les parties du pays; et le commerce, qui se croyait en pleine saison morte, a vu tout à coup ses boutiques encombrées par des gens d'autant mieux disposés à acheter qu'ils ont bien vendu leurs effets; et parcequ'encore nous sommes aux approches de ces jours tant désirés, *des fêtes*, où bon gré mal gré, il faut délier les cordons de sa bourse.

Si vous êtes du pays, vous savez sans doute que si en été l'Canadien aime à travailler, en hiver il faut qu'il s'amuse un peu; il faut dans ce temps-ci une petite fête par-ci par-là, avoir un ami à dîner, une petite soirée dansante, un souper fin, ces plaisirs-là en entraînent d'autres à leur suite. Ils sont accompagnés de dépenses, et empêchent fort les vœux de rouler. Il faut de la toilette pour la bonne compagnie comme pour le peuple, pour les visites et pour les plaisirs de l'hiver; les boutiques vous invitent; le marchand a soin d'étaler à sa croisée ses étoffes les plus séduisantes, ses articles si beaux, si brillants, qui peuvent satisfaire tous les goûts et ne vous laissent que l'embarras du choix; vous voyez aussi la colonne d'annonces des grands journaux qui vous étale toutes les douceurs du pâtisier et du confiseur en vogue, et ce programme des bonnes choses qui fait rêver d'avance les petits garçons et les petites filles, ces cadeaux et ces présents, dont nous ne parlerons pas aujourd'hui, puisque ça fait trembler ceux qui ont à donner et réjouir ceux qui n'ont qu'à recevoir.

Cependant nous pouvons dire à nos aimables lectrices et à nos petits amis de prendre patience, car, quoique les grands parents puissent faire et dire, le nouvel an arrive, "avec des boîtes de cent lienes," et le vieil an se sauve bien vite, comme un voleur qu'il est, puisqu'il nous enlève à tous plus d'un beau jour, et plus d'une douce illusion.

Tous les équipages d'hiver sont organisés et lancés sur l'arène; l'arène, vous savez, est la rue Notre-Dame et la rue Saint-Jacques. A trois heures de l'après-midi, la foule qui circule est épaisse et vraiment plus considérable que jamais; c'est un tohu bohu, un tapage, une rumeur, et surtout un spectacle récréatif et amusant. Cette année, les *turn out* n'ont rien d'extraordinaire, les fourrures et les peaux rien de bien remarquable et étonnant, et l'on se prend toujours à regretter les fringants équipages des Gardes et des Hussards qui n'ont pas eu de successeurs dans leurs extravagantes folies, et pour cause. Vous n'apercevez plus ces fantastiques voitures, ces chevaux enharnachés à la polichinelle, et de tant de manières diverses, deux, trois et quatre chevaux de front, ou cinq, six, sept et huit à la file, comme jadis, et il

a suffi d'une lourde et gothique voiture du siècle dernier, trainée par deux chevaux étiques pour faire sensation. Les gaillards élèves du collège McGill, qui la montaient, qui veulent sans doute singer les élèves des universités allemandes, font assez de bruit pour nous faire croire qu'ils sont plus experts dans l'art de *tapager* que dans l'art de guérir. Vous rencontrez dans notre bonne ville, cependant, beaucoup de voitures à deux chevaux, et le grand nombre conduit, comme toujours, par des marchands qui, chaque année, présentent leurs *bilans* au Commissaire des Banqueroutes.

Ces petits messieurs n'apprennent rien en vieillissant, si ce n'est, un beau matin, la nouvelle que ce pauvre Crêmer est mort sans tester et qu'il laisse une succession obérée, et une famille éplorée pour regretter sa perte.

On s'occupe en ce moment de reconstituer les soirées dansantes de l'hiver dernier, plus connues sous le nom d'Assemblées; mais pour plusieurs raisons, on ne réussira pas à y faire aller les Dames Canadiennes; nous sommes plus que jamais disposés à nous réunir en familles, et à nous amuser chacun chez soi; car, il faut bien le dire, aujourd'hui, tout la monde voit avec regret la position avilissante que nous occupons en politique, position qui fait saigner nos cœurs, mais qui doit avoir un terme. Il y a une inquiétude répandue dans nos rangs, qui influera sans doute sur les relations de la société et notre gaieté française n'ira pas animer les bals publics, quand notre nationalité recevra des insultes aussi graves que celle que nous avons à déplorer.

La causerie des salons conserve "sur le tapis" des sujets belliqueux, et cela est naturel, puisqu'ils alimentent toutes les conversations. On fait des histoires à perte de vue; des plans de campagne magnifiques, et c'est une chose curieuse que de lire les journaux du pays et des Etats-Unis, et de les mettre en regard. De part et d'autre ils sont remplis d'articles qui ne laissent pas douter de l'imminence d'une guerre dans le cas où l'Angleterre prendrait au sérieux les paroles contenues dans le *Message Présidentiel*. Les correspondances de Washington nous donnent l'état des parties; cet état nous fait voir la force des Démocrates qui commandent dans les deux Chambres une majorité de plus de 60, et qui paraissent bien déterminés à appuyer la politique de M. Polk; ils admettent cependant que le *Message* les a pris par surprise et qu'ils ne s'attendaient pas qu'on le prendrait tout d'abord sur ce ton là. Le Rapport du Secrétaire de la guerre, amène des mesures de sûreté, et aux dernières dates le général Cass faisait motion pour un Comité aux fins de s'enquérir et de soumettre un plan de défense en cas d'invasion.

A New-York, une terreur panique a frappé la haute finance. Les fonds ont éprouvé une baisse considérable, qui dure encore. Les gens disent que le Gouvernement a jeté le pays dans un danger de plus en plus menaçant.

A Montréal, les corps de volontaires s'organisent; les hôtels sont remplis de listes déposées par les officiers pour enrôler des soldats. On dit que des ordres doivent sortir bientôt pour placer les bataillons de milice de Montréal, presque en service actif, c'est à dire qu'il faudra qu'ils s'exercent trois fois la semaine, et qu'on allouera la paie aux soldats.

Les nominations d'officiers de ces bataillons sont en partie contenues dans la *Gazette du Canada* de samedi dernier; et c'est avec le plus grand regret que tous les gens respectables sans distinction de nuances politiques, ont vu l'insulte grave faite à la nationalité française dans ces nominations. Il n'y a qu'une opinion sur cette injustice parmi toute les classes des Canadiens-Français, et cette opinion d'indignation et de mécontentement légitimes aura bientôt, nous l'espérons, un écho et un retentissement publics.

Les Canadiens se doivent à eux-mêmes, à leurs souvenirs nationaux, comme à la mémoire des héros de Chateauguay, de ne pas laisser passer, sans mot dire, un pareil acte d'iniquité, et nous espérons, que ce projet dont il est question, de se réunir, et de résigner nos Commissions en masse, sera mis à exécution, et sera suivi par les Canadiens-français de toute la Province.

Nous avons assisté, jeudi soir, avec le plus grand plaisir, à la lecture de l'honorable A. N. Morin "Sur l'éducation en Canada." Cette intéressante lecture et tous les détails de la soirée seront donnés dans notre prochaine feuille.

Nous accusons réception du Rapport de l'honorable Commissaire des terres de la Couronne. Ce document est rempli d'informations utiles et intéressantes sur le Saguenay et la Côte Sud du fleuve. Il attire l'attention par la vive lumière qu'il jette sur une immense étendue de notre pays, dont l'avenir est grand et sans bornes, si on veut seulement aider les efforts de l'industrie et d'une civilisation naissante.

Naissances.

A St. Léon le Grand, le 15 du courant, la Dame du Dr. Lassiseraye, écrivain, a mis au monde un fils.

Morts.

En cette ville, le 17 du courant, John Lovell, enfant de M. John Gibson, âgé de 2 ans et 6 mois.

A Ste. Catherine, près de cette ville, le 9, Dame Elizabeth Knapp, veuve de feu Oliver Smith.

A St. Hilaire de Ronville, le 9 du présent, à l'âge de 24 ans et 4 mois, Dame Sophronie Mona, institutrice du lieu; fille de feu Joseph Mona, ancien Capt. de Milice et épouse depuis 15 jours seulement de M. Frs. Boucher.

Au Gros-Pin, le 14, après une longue maladie, Dame Thérèse Roy-Audy, âgée de 81 ans, veuve de feu M. Pierre Dorion. Un nombreux convoi de parents et d'amis accompagnait ses funérailles qui ont eu lieu à Charlesbourg. Ses restes mortels ont été inhumés dans l'église.

B A Z A R .

LES Citoyens de Montréal et des environs sont respectueusement informés qu'un Bazar au profit des pauvres du faubourg Ste. Anne, se tiendra sous le patronage spécial de Madame la Comtesse de Cathcart, et sera ouvert à la Halle des Odd Fellows, grande rue St. Jacques, LUNDI, le 29 du courant à midi.

20 décembre, 1845.

ASSEMBLÉES DE MONTRÉAL.

LES Messieurs qui désirent devenir Souscripteurs pour les BALS D'ASSEMBLÉES durant l'hiver, voudront bien mettre leur nom d'ici à VENDREDI le 19, afin de permettre au comité de faire les arrangements nécessaires.

Les Listes sont ouvertes à l'hôtel RASCO, aux magasins de MM. ARMOUR & RAMSAY, M. CHALMERS et à l'EXCHANGE NEWS ROOM.

20 décembre, 1845.

Assemblée de Montréal.

UNE Assemblée des Citoyens de Montréal, tenue d'après avis public, à l'Hôtel Rasco, le 9 du courant, afin de réorganiser les Assemblées durant l'hiver, JOHN BOSTON, Ecuyer, fut appelé au fauteuil, et il fut

Résolu—Que la souscription soit la même que l'an dernier, DIX PASTRES, et que les messieurs suivants composent le Comité pour aviser aux arrangements nécessaires, savoir :

JOHN BOSTON, ECR.
HONBLE. C. S. DEBLEURY, M.P.P.
ANDREW SHAW, ECR.
CAPT. GORDON, 93e Rég.
HARRISON STEPHENS, ECR.
HONBLE. J. D. LACROIX,
JAMES KNAPP, ECR.
JOHN DESBOROUGH, ECR., R. A.
CAPT STAVELEY, A.D.C.,
GEORGE DESBARATS, ECR.
CAPT. POCKLINGTON, 52e Rég.
JULES LAMOTHE, ECR.

Une liste de souscription est maintenant ouverte à l'Hôtel Rasco, et sera fermée aussitôt qu'on aura obtenu un nombre suffisant de Souscripteurs.

HENRY CHAPMAN,

13 décembre, 1845.

Secrétaire.

BAIL DES PEAGES SUR LE CANAL DE CHAMBLY.

AVIS est par les présentes donné que des SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DECEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Péages du Canal Chambly, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain.

Les Soumissions devront être envoyées au COMMISSAIRE DES DOUANES, à Montréal, en marquant sur le revers "Soumissions pour les péages du Canal Chambly." On exigera des sûretés pour la somme de CINQ CENTS LOUIS, pour la bonne tenue des Ecluses du Canal et avoir un nombre suffisant d'employés pour les manœuvrer, tenir les Lampes en bon ordre pour lesquelles le contracteur fournira l'huile nécessaire, et pour la protection de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge du surintendant des écluses ou du locataire.

Toute information concernant les revenus du Canal peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général.

14 novembre 1845.

Les papiers-nouvelles de Montréal et de Québec sont prêts de donner trois insertions au susdit avertissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.

ON demande information sur un individu, ayant non JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la *Revue Canadienne*.

Montréal, 15 novembre, 1845.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

CHARLES DE BOUCHERVILLE,
Docteur en Médecine,
RUE SANGUINET, No. 25
FAUBOURG ST. LAURENT.

L. BOYER,
DOCTEUR EN MEDECINE
34 Rue St. Denis.

CHS. J. COURSOL,
Avocat,
Coin des Rues Ste. Vincent et Ste. Thérèse.

D R. L E P R O H O N ,

No. 83, Rue Craig.

Montréal, 15 novembre, 1845.

LE BUREAU

DE

LA REVUE CANADIENNE

VIENT D'ÊTRE

TRANSPORTÉ

Au No. 15, Rue St. Vincent,

Porte voisine de la *Minerve*.

LOUIS O. LETOURNEUX,

AVOCAT,

A transporté son Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

LE DOCTEUR VALLÉE,

No. 59,

Grande Rue St. Laurent,

CHEZ JOSEPH VALLÉE, ÉCR.

O BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hotel.

C. C. SPENARD,

NOTAIRE,

BUREAU CHEZ J. H. JOBIN, ECUYER,
Coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

V. BRASSART,

Professeur de Clarinette,

ÉLÈVE DU CÉLÈBRE STRADIO,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RÉCEMMENT arrivé en cette ville, a l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE et INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDES MUSICALES. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. JOHN RAFTER, 4eme porte en montant la rue.

Montréal, 8 Novembre.

A VENDRE AUX BUREAUX

DE LA

REVUE CANADIENNE,

No. 15, Rue St. Vincent,

La 2de Livraison de la

REVUE DE LEGISLATION

ET DE JURISPRUDENCE.

PRIX : UN ÉCU.

A VENDRE

A CE BUREAU,

Le premier volume de la

REVUE CANADIENNE,

élégamment relié,

Pris 15 chelins.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St. Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, No. 15 rue St. Vincent, porte voisine de la *Minerve*; et chez MM. Fabre et Cie., et C.P. Leprohon. Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.

Six mois 10 ..

Trois mois 5 ..

LOUIS O. LETOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.

IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.